



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS
ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (E.D.P.)
« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

Filière : Sociologie Anthropologie

Spécialité : Sociologie du Développement

MEMOIRE DE DEA

Sujet

**DIMENSIONS SOCIO-CULTURELLES DE
L'EMPOWERMENT DES FEMMES BENEFICIAIRES DE
MICROCREDITS DANS L'ARRONDISSEMENT
D'ADJOHOUN-CENTRE**

Réalisé et soutenu par :

Sophie Christiane Gbessougnon MONTCHO

Superviseur:

Prof. Dr Ir. Roch L. MONGBO, PhD
Maître de Conférences du CAMES

&

Co-Superviseur:

Dr. Ir. Anne FLOQUET
Chargé de recherches du CAMES

Date de soutenance :

10 juillet 2014

Mention : Très Bien

Membres du jury :

Prof. Dr. Ir. Roch L. MONGBO (Président & Rapporteur)
Prof. Dr Dodji H. AMOUZOUVI (Examineur)
Dr Elisabeth FOURN (Examineur)

Année académique : 2013-2014

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	7
RESUME	8
ABSTRACT	8
CHAPITRE 1 : Contexte de l'étude et cadre conceptuel	10
CHAPITRE 2 : Description de l'aire de l'étude et démarche méthodologique	22
CHAPITRE 3 : Environnement socioéconomique et représentations sociales des bénéficiaires de microcrédit.....	35
CHAPITRE 4 : Analyse des motivations de l' <i>empowerment</i> des femmes bénéficiaires de microcrédit.....	48
CONCLUSION	65
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	67
WEBOGRAPHIE.....	71
TABLE DES MATIERES.....	72
ANNEXES	74

Je dédie le présent mémoire à :
Valère MONTCHO et Marcelline DEDEDJI,
qu'il soit pour vous un signe d'encouragement.

REMERCIEMENTS

Le présent travail a pu être réalisé grâce à la contribution et au concours de plusieurs personnes à qui nous témoignons notre sincère reconnaissance.

☞ Prof. Dr. Ir. Roch L. MONGBO, qui malgré ses multiples occupations, a accepté de superviser la présente recherche. Trouvez ici le symbole de notre profonde gratitude;

☞ Dr. Ir. Anne FLOQUET, pour vos différentes contributions. Recevez nos sincères remerciements ;

☞ Illustres enseignants de l'EDP/FLASH notamment ceux de la filière Sociologie qui n'ont ménagé aucun effort pour nous donner les savoirs nécessaires à la mise en œuvre de la présente recherche. Daignez accepter notre sincère reconnaissance;

☞ Monsieur Innocent DASSEKPO, pour ses nombreuses contributions. Acceptez nos profondes gratitude;

☞ Messieurs Prudence Pessou KOUANA, Alex AWOYE pour vos sacrifices lors de la collecte des données primaires. Recevez nos sincères obligations ;

☞ Madame Léocadie FONNINHOU pour la contribution à la saisie des données d'enquêtes. Recevez ce travail en l'honneur de notre amitié renouvelée ;

☞ Mesdames les bénéficiaires de microcrédit, messieurs les époux et particulièrement Mme KPANOUE Pascaline pour toute votre disponibilité à nous écouter. Trouvez, en ce travail, le fruit de vos labeurs;

☞ Mesdames et messieurs les personnes ressources et particulièrement M. KOUNASSO Arsène. Acceptez ceci en guise de l'expression de notre profonde obligeance ;

☞ Vous tous qui, de près ou de loin, avez contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce mémoire, veuillez recevoir notre sincère merci.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACFB	: Association des Caisses de Financement à la Base
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
ASF	: Association des Services Financiers
ASMAB	: Association pour la solidarité des marchés du Bénin
CAMES	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNUED	: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
DEA	: Diplôme d'Etudes Approfondies
EDP	: Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
IMF	: Institution de Micro Finance
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAPME	: Association pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
RECOFEM	: Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali
REDAD	: Réseau de Développement d'Agriculture Durable
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SPSS	: Statistical Package for the Social Sciences
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UNICEF	: United Nation International Children's Emergency Fund

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition de l'échantillon selon la zone d'étude	28
Tableau II: Centre de documentation parcourus et types d'informations recueillies.....	29
Tableau III : Perception de la capacitation des femmes bénéficiaires de microcrédits.....	37
Tableau IV : Nouveaux rôles de la femme bénéficiaire dans son milieu social.....	45
Tableau V : Conseils donnés aux femmes lors des séances d'éducation.....	49
Tableau VI : Utilisation du microcrédit	51
Tableau VII : Capacité d'épargne	54
Tableau VIII : Cadre socio-économique d'intervention de la femme	56
Tableau IX : Statut social des parents	58
Tableau X: Influence sur le positionnement dans le ménage.....	61
Tableau XI : Influence sur le positionnement communautaire de la femme.....	62

LISTE DES FIGURES

Figure I : Schématisation de <i>l'empowerment</i> (Scott et Jaffe, 1992)-----	26
Figure II : Développement des compétences de la femme (Adapté de La Clé et Ninacs, 2001 ; Elson, 2000)-----	27
Figure III : Cadre analytique de <i>l'empowerment</i> -----	32
Figure IV: Caractéristiques socio-économiques des enquêtés. -----	36
Figure V : Influence du microcrédit sur la participation de la femme dans le ménage-----	40
Figure VI : Fréquence des formations-----	49
Figure VII : Contrôle du crédit selon les bénéficiaires et les époux.-----	52
Figure VIII : Capacité de création de nouvelles activités -----	53
Figure IX : Contribution des formations à la satisfaction des besoins de base -----	55
Figure X : Type de pouvoir économique-----	58
Figure XI : Œuvres sociales et responsabilités -----	59

RESUME

Dans les débats internationaux et nationaux de ces dernières années sur le devenir de la femme, l'accent a été mis sur le renforcement de ses capacités entravé par certains facteurs sociaux et culturels notamment dans les pays en voie de développement. L'accès des femmes à la prise de décision aux niveaux ménage et communautaire demeure encore faible. Les causes souvent attribuées à des facteurs politiques et économiques ont amené à postuler qu'une amélioration du statut économique de la femme lui donnerait un accès plus élevé aux prises de décision en ménage comme en communauté. Ceci occulte l'influence des représentations sociales et de l'éducation sur la position sociale de la femme. La présente recherche a analysé les dimensions socio-culturelles de *l'empowerment* des femmes bénéficiaires de microcrédit dans l'arrondissement d'Adjohoun-centre au Bénin, département de l'Ouémé-Plateau, commune Adjohoun. Des entretiens non structurés ont permis la collecte des données auprès de femmes bénéficiaires de microcrédit, des époux, des leaders d'opinion et des institutions de micro finance. Ces données analysées par la méthode qualitative ont été soumises à l'analyse de contenu thématique. La théorie de *l'empowerment* de La Clé et Ninacs a constitué le socle de l'analyse de *l'empowerment* des bénéficiaires. Les résultats analysés par la théorie des représentations de Doise, révèlent l'existence d'une représentation sociale positive de la capacitation des bénéficiaires et leur *empowerment* surtout perceptible au niveau ménage. L'analyse fonctionnaliste des séances d'éducation montre que les bénéficiaires développent la culture de l'épargne, les capacités de création ou de diversification d'activités génératrices de revenu et la gestion de leurs groupes d'appartenance. Leur considération sociale devient plus accrue. L'existence de lien entre le pouvoir économique, le statut professionnel, la situation matrimoniale, les œuvres sociales et la participation de la femme aux processus de prise de décision a été établi par la théorie de la stratification sociale de Weber. La prise en compte des pesanteurs socio-culturelles se révèle déterminant pour *l'empowerment* des bénéficiaires.

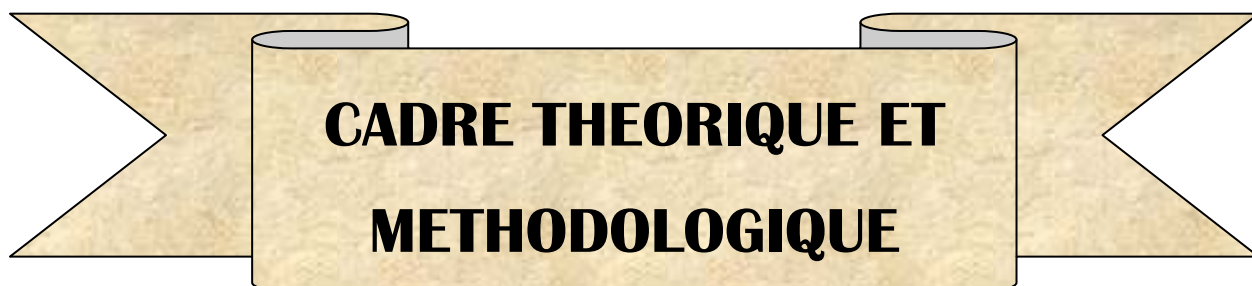
Mots clés : *Microcrédit, pesanteurs socio-culturelles, droits de la femme, empowerment, Adjohoun-centre.*

Abstract

In international and national debates in recent years about the future of women, the focus has been on capacity building hampered by social and cultural factors, particularly in developing countries. Women's access to decision-making at household and community level remains low. The causes are often attributed to political and economic factors; that give way to say: the improvement of the economic status of women would give a higher decision-making in the household and community access. This obscures the influence of social representations and education on the social position of women. This research analyzed the socio-cultural dimensions of women's empowerment beneficiaries of microcredit in the district of Adjohoun-center in Benin, Department of Oueme-Plateau. Unstructured interviews were used for data collection with women microcredit beneficiaries, spouses, opinion leaders and microfinance institutions. These data analyzed by the qualitative method were subjected to thematic content analysis. The theory of empowerment of La Clé and Ninacs has formed the basis of the analysis of the empowerment of beneficiaries. The results analyzed by the theory of representations of Doise, reveal the existence of a positive and social representation of the beneficiaries empowerment that is especially noticeable at the household level. The functionalist analysis of education sessions shows that beneficiaries develop savings culture, capacity creation or diversification of income-generating activities, and also the management of their membership groups. Their social status increased. The existence of the link between economic power, employment status, marital status, social work and the participation of women in decision-making was established by the theory of social stratification of Weber. Taking into account the socio-cultural constraints is a key point in the empowerment of beneficiaries.

Keywords: *Microcredit, socio-cultural constraints, women's rights, empowerment, Adjohoun-centre*

PREMIERE PARTIE



**CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE**

CHAPITRE 1 : Contexte de l'étude et cadre conceptuel

Dans cette première partie, trois principaux points seront abordés à savoir le contexte de l'étude et la problématique de la recherche de même que la revue de littérature. Le contexte et la problématique retracent les constats importants faits sur la situation socio-économique et culturelle de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du Bénin. Pour ce qui est de la revue de littérature, elle rend compte des principaux axes de discussion actuels autour du concept d'*empowerment*.

1.1 Introduction

Les acteurs de développement s'accordent aujourd'hui quant à leur position sur le rôle économique et social des femmes. Au plan international, la nécessité d'accompagner la femme dans son rôle d'actrice économique sociale fait partie des questions importantes. Ainsi, pour relever les défis liés à l'implication de la femme dans les processus de prise de décision, aux niveaux local, national, régional et international, plusieurs conférences et conventions furent consacrées à la défense, à la promotion et à la protection des droits de la femme. A titre indicatif la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes (CEDEF) adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 Décembre 1979 et ratifiée par de nombreux pays; la Conférence mondiale de juillet 1985 à Nairobi (Kenya) pour évaluer les résultats de la première décennie de la femme retenue à Mexico en 1975; la conférence de Beijing en 1995 où l'un des points importants abordés a consisté à déterminer des domaines prioritaires ou critiques pour l'autonomisation de la femme; le sommet du Millénaire en septembre 2000 (Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali, 2011).

En Afrique, les femmes jouent également un grand rôle dans le processus de développement des communautés. Le Bénin conscient de ce rôle féminin a pris des dispositions en mettant en œuvre des politiques et des stratégies en vue d'assurer l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi donc, au cours de ces dernières décennies il y a eu la promotion de plusieurs lois contribuant à un accès plus égalitaire des femmes au processus décisionnel et à leur participation au développement. A cet effet, des orientations stratégiques de Développement ont été déterminées pour la période 2006-2011 où un volet est consacré au

renforcement du capital humain en vue d'une amélioration de la productivité de l'économie nationale. L'accent est mis entre autres sur la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes pour opérationnaliser ces stratégies (Attanasso, 2010). Dans le secteur agricole et rural béninois il est développé une politique de promotion de la femme. La stratégie de cette politique consiste à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des ruraux en donnant aux femmes et aux hommes des possibilités égales de participer au développement (Doubogan, 2010). Dans le domaine professionnel un document de stratégie genre en milieu de travail privé est adopté en 2007 et vise la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme dans les milieux de travail privé (Ministère du Travail et de la Fonction Publique/Direction de la Prospective et de la Programmation, 2007). Au niveau de l'éducation et de la formation la vision à l'horizon 2015 est de créer la parité entre filles et garçons (Attanasso, 2011). Le secteur de la microfinance se trouve également marqué par des mutations. La conséquence est que l'on peut constater une volonté de favoriser l'accès équitable de toutes les couches sociales aux services financiers et non financiers (Koutche, 2010).

Par ailleurs, la population béninoise est à dominance féminine. Il n'en demeure pas moins du poids des femmes dans la vie économique qui est très important. En effet le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (2002), dénombre 51,5% de femmes et observe une différence du point de vue de l'incidence de pauvreté monétaire lorsque le ménage est dirigé par les femmes. En effet, cette incidence s'est établie à 38% pour les ménages dirigés par les hommes contre 27,65% pour les ménages dirigés par les femmes (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, 2011). Selon l'INSAE (1999) , les femmes qui résident dans les zones rurales représentent 50 à 60% de la main d'œuvre agricole. Ce sont elles qui exécutent les tâches importantes aussi bien sur les parcelles appartenant aux hommes que dans leurs champs personnels .

La présente recherche a pour objectif d'analyser les capacités de prise de décision et de participation des femmes bénéficiaires de microcrédit. Le document est structuré en quatre chapitres : le premier chapitre présente la problématique et le cadre conceptuel; le deuxième chapitre aborde la description de l'aire de l'étude, la revue de littérature, la démarche méthodologique adoptée ainsi que les contraintes et limites de l'étude; l'environnement

socioéconomique et les représentations sociales des bénéficiaires de microcrédit d'une part et l'analyse des motivations de *l'empowerment* des bénéficiaires de microcrédit d'autre part meublent respectivement le troisième et le quatrième chapitre.

1.2 Problématique

Malgré les efforts fournis aux plans national et international pour un accès plus accru de la femme aux processus de prise de décision, elle demeure en situation de «mineure» par rapport à l'homme (Fourn, 2011). En effet, la femme béninoise est sujette à des barrières liées aux pesanteurs socio-culturelles contenues dans les mœurs et coutumes. Ces pesanteurs sont qualifiées de tendances lourdes qui influent sur les rapports entre les hommes et les femmes Attanasso (2011). Au Bénin, notamment en milieu rural, cette disparité dans les processus décisionnels est plus accentuée. La femme n'a pas le même statut que l'homme de telle sorte que les pouvoirs de décision sont concentrés entre les mains des hommes, les femmes étant reléguées au second plan (Ouboulè, 2011).

Les principales causes socio-culturelles de cette situation comme l'affirme Fourn (2011) sont entre autres le faible niveau d'alphabétisation, le bas niveau d'instruction, la maternité et les mariages précoces ou forcés, la perception du statut juridique des femmes et leur manque de détermination, la solidarité culturelle et économique. C'est dans ce contexte social de marginalisation et de soumission que le microcrédit est octroyé à la femme. En conséquence, ce crédit ne permet pas souvent à la femme d'avoir le monopole de contrôle des biens et services auxquels elle accède (Djossou, 1997). Or, pour réussir efficacement dans les rôles sociaux qui lui incombent, la femme doit disposer des ressources financières qui sont porteuses de la visibilité de ces rôles. La racine de la pauvreté des femmes et leur inégalité par rapport aux hommes trouvent l'une de ses origines dans les difficultés d'accès au capital (Associations des Caisses de Financement à la Base , 2002). C'est ce besoin vital que viennent satisfaire assurément les institutions de microfinance mises en place pour améliorer les conditions de vie des populations les moins prospères.

En effet, le crédit a un rôle considérable à jouer dans l'amélioration économique et sociale de la condition féminine à travers le monde. Le microcrédit est l'un des moyens par lesquels la couche féminine peut mobiliser des ressources afin de maximiser un bon rendement

économique et mieux participer aux processus décisionnels (Mayoux, 2001). Dans l'arrondissement d'Adjohoun-centre, les femmes bénéficient de plusieurs programmes de microcrédit. Cependant, ces femmes restent encore passives et parfois absentes dans les instances de prise de décision aussi bien au niveau ménage qu'au niveau communautaire. Il s'ensuit que leur accès au crédit aussi divers soit-il n'a pas favorisé leur émergence vers une certaine autonomisation décisionnelle. Dans ce contexte, une interrogation s'impose sur les facteurs socio-culturels qui limitent la capacitation des femmes à s'autogérer ? Telle est la quintessence de la présente recherche qui porte sur les « Dimensions socio-culturelles de l'Empowerment des femmes bénéficiaires de microcrédits dans la arrondissement d'Adjohoun-centre ». Précisément, l'étude s'articulera autour de la question de recherche suivante : quels sont les facteurs socioculturels qui déterminent l'empowerment des femmes bénéficiaires?

1.3 Objectifs et hypothèses de recherche

1.3.1 Objectifs de recherche

La présente étude vise principalement à analyser les dimensions socio-culturelles de l'*empowerment* des femmes bénéficiaires de microcrédit. Il s'est agi spécifiquement de:

- ✓ Analyser les représentations sociales construites autour des femmes bénéficiaires de microcrédit;
- ✓ Evaluer la contribution de l'éducation au processus d'*empowerment* des femmes bénéficiaires de microcrédit;
- ✓ Examiner l'influence de la position sociale des femmes bénéficiaires de microcrédit sur leur *empowerment*.

1.3.2 Hypothèses de recherche

Pour atteindre ces différents objectifs, les hypothèses de recherche suivantes ont été formulées:

- ✓ Les femmes qui participent aux programmes de microcrédit bénéficient d'une considération sociale ;

- ✓ Il existe dans les programmes d'activité des institutions de microfinance des modules d'éducation pour renforcer la participation décisionnelle des femmes ;
- ✓ La position sociale des femmes bénéficiaires de microcrédit détermine leur *empowerment*.

1.4 Justification du choix du sujet et de la zone de l'étude

La microfinance est l'une des stratégies récentes de lutte contre la pauvreté utilisée dans plusieurs programmes de développement notamment dans les pays sous-développés. Au cœur de cette stratégie de développement, les femmes représentent le groupe cible prioritaire. Cependant, les femmes bénéficiaires des microcrédits demeurent toujours dépendantes de ces crédits qui sont supposés renforcer leur capacité d'autonomisation. En effet, des constats similaires ont été faits, après avoir travaillé dans une structure de microfinance aux côtés des femmes qui parfois avaient accès à plusieurs institutions. D'où, la nécessité de s'interroger sur les fondements liés à l'absence d'effets du microcrédit au niveau de certaines femmes pendant que d'autres s'autonomisent financièrement. Il se pose alors le problème de l'efficacité des programmes de développement qui dépendent largement de la prise en compte de certains facteurs socioculturels.

Le choix du lieu d'étude porte sur l'arrondissement d'Adjohoun-centre dans les départements de l'Ouémé et du Plateau où les femmes occupent une place prépondérante dans l'agriculture et l'élevage. Leur rôle est aussi dominant dans le commerce que dans l'industrie artisanale principalement au niveau de la transformation. L'arrondissement d'Adjohoun-Centre est ciblé vu sa position de chef-lieu car il est le lieu de concentration de la plupart des institutions de la commune et où s'observe également une dense activité liée à la microfinance.

1.5 Clarification conceptuelle

Pour mieux cerner le contexte de la présente étude il est nécessaire de définir certains concepts clés tels que: *empowerment*, *microcrédit*, *représentations sociales*.

1.5.1 Empowerment

Le concept d'*empowerment* trouve ses origines dans les échecs des projets de développement après la Seconde Guerre Mondiale. C'est d'abord le concept de *Women and*

Development qui fût employé puis celui de *Women in Development*, soit Femmes dans le Développement (FED). Dans les années 1970, sous l'impulsion des féministes anglo-saxonnes, les concepts *Women and Development* et *Women in Development* ont été revus afin de tenir compte des rapports hommes-femmes. Ceci a conduit, en 1972, à l'utilisation pour la première fois du terme *gender* pour marquer la différence entre le sexe biologique et sa construction culturelle et tenir compte des inégalités socialement construites entre les hommes et les femmes. D'autres approches ont par la suite été utilisées dans l'étude du genre. Il s'agit entre autres: du bien-être, de l'égalité, de l'anti-pauvreté, de l'efficacité et de l'accès au pouvoir ou *empowerment*, concept employé pour la première fois par les féministes du Sud (Bisilliat, 2000). Appréhendé comme un processus, Damant et *al.* (2001), définissent l'*empowerment* comme «un processus de prise de conscience et de création des capacités se traduisant, pour les femmes, par une plus grande participation, une plus grande autorité et un plus grand poids dans le processus de décision, ainsi que par des initiatives transformatrices».

Le concept d'*empowerment* selon Mayoux (1998) a des significations distinctes dans la littérature sur la microfinance et fait l'objet d'une utilisation plurielle. Il sous-tend le sens d'un gain de contrôle par la participation et la prise de décision (Marx, 1993). Dufort et Guay (2001), définissent la notion d'*empowerment* comme une tentative d'élargissement de l'ensemble des actions possibles, individuellement et collectivement, afin d'exercer un plus grand contrôle sur sa réalité et sur son bien-être. Les divers usages de la notion d'*empowerment* font systématiquement référence à des caractéristiques individuelles, telles le sentiment de compétence personnelle et la prise de conscience, de même qu'à des caractéristiques liées à l'action, aux relations avec l'environnement et au caractère dynamique de ce concept (Le Bossé et Lavallée, 1993). Les groupes sociaux recourent à l'*empowerment* en tant que pouvoir d'influence c'est-à-dire comme outil de modification des rapports sociaux pour parvenir à une distribution plus équitable des ressources entre les différents groupes sociaux (Le Bossé, 2004).

Selon Guérin et *al.* (2009), s'entendre sur une définition claire et consensuelle du terme *empowerment* n'est guère réaliste. Ce n'est ni même souhaitable compte tenu de sa dimension subjective et relative à un contexte socio-culturel donné. Il semble plus pertinent de s'intéresser à l'essence de l'*empowerment* et de repérer deux principales tendances, souvent

implicites, qui sous-tendent toutes les tentatives de définition : celles qui plaident pour une conception neutre du processus d'*empowerment*, et celles qui en font au contraire un processus intrinsèquement politique et conflictuel. S'il existe un consensus tendant à définir d'abord l'*empowerment* comme l'extension des aptitudes individuelles, la manière d'y aboutir reste non tranchée. Grossièrement, pour certains, il s'agit de permettre à chacun de prendre conscience de ses droits et de les exercer, mais aussi d'être capable de formuler et de concrétiser ses propres choix grâce à un cadre institutionnel adapté. Pour d'autres, le processus d'*empowerment* est nécessairement conflictuel dans la mesure où il amène à une contestation et une modification des rapports de pouvoir existants au sein d'une société.

Par ailleurs, une abondante littérature sur le pouvoir a donné lieu à l'élaboration d'une typologie assez répandue distinguant quatre catégories d'*empowerment* (Guérin et al, 2009). Il s'agit du *power with*, *power to*, *power within* et *power over*, qui sont applicables à différentes dimensions du concept. Les trois premiers types participent de l'*agency*, c'est-à-dire la capacité à formuler et réaliser des objectifs. L'idée forte ici tient à ce que l'*empowerment* est conçu dans la sphère individuelle, même si le *groupe* joue un rôle important. Ce type d'*empowerment* permet à chacun de prendre conscience de ses propres intérêts tout en apprenant la négociation et la coopération qui lui permettent de réaliser ses objectifs. Concernant donc le *power to*, il est imbriqué dans une réintroduction du «social » via la notion relativement vague du « capital social » auquel le groupe est souvent associé. C'est aussi au sein du groupe que chacun peut acquérir du *power within*, c'est-à-dire le respect et la connaissance de soi.

Pour ce qui est de la définition à considérer pour le concept d'*empowerment* dans la présente recherche, elle se rapporte à celle que Marx (1993) lui attribue à savoir le sens d'un gain de contrôle par la participation et la prise de décision. Ainsi donc, l'accent est mis sur ces deux paramètres essentiels que sont la participation et la prise de décision. L'*empowerment* se comprend comme l'accès plus accru de pouvoir de la femme bénéficiaire de microcrédit à travers sa participation et sa prise en compte dans le processus décisionnel non seulement dans son ménage mais aussi dans son environnement social (les différents groupes sociaux d'appartenance à savoir groupe de crédit, association à l'église, autres groupes sociaux). Ainsi, au niveau ménage l'*empowerment* de la femme est apprécié par la participation aux

prises de décision (utilisation du crédit, scolarisation des enfants, santé, etc.) et à la participation des femmes aux dépenses au niveau ménage. Quant au niveau communautaire, elle est évaluée à travers la participation des femmes aux réunions de groupes d'épargnants et d'emprunteurs, aux assemblées villageoises, aux réunions politiques, aux élections locales ou nationales, la prise de responsabilité dans les groupes sociaux d'appartenance, etc.

1.5.2 Microcrédit

Selon le père du microcrédit Yunus (2000), le microcrédit « constitue avant tout un outil qui libère les rêves des hommes et aide même les plus pauvres d'entre les pauvres à parvenir à la dignité... ». Guérin (2003) ne dit pas le contraire quand elle affirme que le crédit est destiné aux pauvres pour que ceux-ci l'investissent dans une activité productrice afin que cela génère plus tard revenu et épargne qui seront davantage investis pour croître les revenus.

Roy (2005:24) affirme que le microcrédit est conçu comme un projet de transformation des relations sociales permettant à tous et à toutes de pouvoir sortir de la précarité. Il importe de faire remarquer qu'avant l'avènement du microcrédit, existait déjà un autre secteur plus ancien dans les sociétés africaines. Il est question de la finance informelle que Lelart (2000) décrit comme un système qui possède son dynamisme propre. Dans ce système informel, Gnansounou (2000) rappelle que deux types de tontines peuvent être distingués: les tontines de solidarité et les tontines d'affaires. Dans les premières, la cotisation du jour est mise à la disposition de chaque sociétaire à tour de rôle, suivant un ordre déterminé ou tiré au sort. Cette forme de tontine est essentiellement destinée à l'achat de biens de consommation durables. Dans la tontine d'affaires, est plutôt mise aux enchères la cotisation du jour qui va au plus offrant. L'enchère génère des intérêts qui sont redistribués. Il s'agit d'un véritable marché financier. Ainsi, les individus arbitrent en faveur des tontines de solidarité ou d'affaires, selon que l'objectif recherché est une accumulation stable d'épargne (préférence à la tontine de solidarité), ou un rendement financier et un besoin de liquidités à court terme (préférence à la tontine d'affaires).

Selon les affirmations de Daley-Harris (2006), le microcrédit a été élaboré il y a trente ans «comme une nouvelle stratégie pour combattre la pauvreté dans le monde, en offrant des prêts non garantis à des personnes vivant dans l'extrême pauvreté».

Mais, après des années d'expériences, quelques voix s'élèvent pour modérer le discours enthousiaste relatif au microcrédit. Sans contester ses bienfaits, quelques auteurs estiment qu'il ne doit pas être considéré comme la seule solution pour le développement. A cet effet, Ranjan (2010), ancien économiste du Fond Monétaire International rappelle dans son article «*le microcrédit, un bien ... ou un mal*» qu'il ne faut pas surestimer les bienfaits du microcrédit. Il fait remarquer que si «*le microcrédit permet aux familles pauvres d'économiser, d'avoir une consommation régulière, de faire face aux urgences, d'étendre l'activité d'entreprises existantes, rien ne prouve encore qu'il permet aux pauvres de devenir riches*».

Pour un essai de définition du microcrédit, on pourrait dire que selon Koloma (2007) qu'il est l'aspect le plus répandu de la microfinance qui recouvre les prêts, l'épargne, l'assurance, les services de transfert et d'autres produits financiers visant les faibles revenus. Cet auteur précise encore qu'il s'agit d'un petit montant d'argent prêté à un groupe restreint de personnes, généralement à des gens qui sont des travailleurs autonomes ou qui veulent démarrer une micro-entreprise. Ces micro-entreprises concernent la fabrication d'objet, l'investissement dans l'agriculture etc.

Dans le cadre de ce mémoire, la définition opérationnelle du concept de microcrédit prend en compte aussi bien la forme informelle du crédit (tontine) que sa forme formelle (microcrédit). Le microcrédit peut être saisi au sens de Koloma (2007). Mais nous précisons que le groupe de personnes en question ici sont uniquement les femmes. De même que les tontines de solidarité telles que définies par Gnansounou (2000). Les femmes retenues pour la recherche ont déjà finit au moins deux cycles de crédit à raison de 6(six) mois par cycle.

1.5.3 Représentations sociales

Notre première hypothèse a identifié les *représentations sociales* construites sur les femmes comme participant des résultats des processus de leur *empowerment*. Avant d'aborder le concept des représentations sociales il importe de préciser en reprenant Pierre-Seguin (2007), que la première utilisation du concept remonte à Emile Durkheim qui l'a introduit en science au cours des années 1898.

Jodelet (1984), dans son étude sur les représentations sociales, les définit comme des savoirs qui jouent un rôle dans le maintien des rapports sociaux ; en même temps qu'elles sont

façonnées par eux. Elles véhiculent directement ou indirectement un savoir sur ces rapports. Mais il ajoute que cette imbrication des représentations dans le tissu des rapports sociaux est souvent méconnue des acteurs sociaux.

Billiez (1997) vient clarifier la relation dialectique entre la représentation et le social. Il explique que les deux processus majeurs qui justifient l'existence de cette relation sont l'objectivation et l'ancrage. L'objectivation et l'ancrage constituent le point de mire de l'analyse de Moscovici (1961) sur les représentations sociales. Pour ce dernier qui s'est intéressé à la structure de la *représentation sociale* il se dégage au terme de l'analyse deux processus importants qui sont l'objectivation et l'ancrage. Il définit l'objectivation comme l'opération de passage d'éléments abstraits théoriques à des images concrètes. L'ancrage tend plutôt à intégrer l'objet représenté dans un système de pensée préexistant. Il montre, d'une part, comment le social transforme un objet, une information, un événement en représentation et, d'autre part, la façon dont cette représentation transforme le social.

Abric (1994) dans ses travaux portant sur les représentations sociales porte davantage un regard analytique sur la nature de cette dialectique. En effet, il argumente que les représentations sociales se construiraient à travers les expériences personnelles et collectives des sujets dans leurs rapports avec les objets, les événements et l'environnement. Les représentations sociales sont intrinsèquement liées aux contextes, à l'histoire de vie des individus ainsi qu'à leur culture. Elles sont à la fois le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique.

S'agissant des fonctions des représentations sociales, Do Kim Lien (2003) se basant sur les travaux de Abric (1994) retrace les quatre fonctions essentielles des représentations. La première fonction, dite de savoir, réfère au savoir pratique du sens commun auquel les acteurs sociaux ont recours pour comprendre et expliquer les réalités qu'ils vivent dans leur contexte social. La deuxième fonction est celle identitaire. La troisième fonction des représentations a trait à leur rôle d'orientation, de guides des comportements, des actions et des pratiques. Ce processus d'orientation des conduites par les représentations est lié à trois facteurs essentiels. L'existence d'une représentation de la situation préalable à l'interaction elle-même fait *que* « dans la plupart des cas, les jeux sont faits à l'avance, les conclusions sont posées avant

même que l'action ne débute». La fonction d'orientation des représentations leur accorde donc les rôles de filtres dans la relation des acteurs sociaux aux autres et à leur environnement. Ainsi, ce que nous savons d'un objet, la manière dont nous le concevons et la position que nous prenons à son égard, sont fonction des représentations que nous avons de cet objet. La quatrième fonction des représentations, dite fonction justificatrice, qui semble liée à la troisième fonction, « *permet a posteriori de justifier les prises de position et les comportements* ». Ainsi, certains comportements sont expliqués ou justifiés au regard des représentations qui ont présidé à leurs manifestations.

La définition des *représentations sociales* de Doise (1985) se rapporte à la troisième fonction du concept telle que catégorisée par Do Kim Lien (2003). Les *représentations sociales* sont définies comme des principes générateurs de prises de position liées à l'insertion des personnes et des groupes dans les rapports sociaux.

Dans le cadre de ce mémoire de recherche, les *représentations sociales* sont comprises au sens de Billiez (1997) et de Abric (1994) afin de faire ressortir l'influence de l'environnement social et culturel sur les processus d'*empowerment* des femmes.

Les indicateurs retenus pour les représentations sociales seront appréciés aux différents niveaux d'analyse (niveau intra-individuel, niveau inter-individuel ou groupal, niveau positionnel et niveau représentationnel ou idéologique). Ces indicateurs sont relatifs à la capacité de s'auto-pouvoir nourrir, s'habiller, se loger, s'équiper, l'augmentation du niveau de communication entre le mari et la femme bénéficiaire de microcrédit, etc.

1.5.4 Autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes est un processus permanent qui permet une prise de conscience accrue et aide à développer les capacités des femmes, à participer aux prises de décisions menant au contrôle du pouvoir de transformation. Il existe une relation entre l'autonomisation des femmes et l'information. Seule l'information pertinente peut aider les femmes à faire les bons choix, et prendre une bonne direction, ce qui participe de la sensibilisation, de la valorisation et de l'autonomie. Plus particulièrement pour les femmes, le rapport de pouvoir à mettre en jeu concerne de nombreux aspects de leurs vies, en famille,

dans la communauté, sur le marché et au niveau de l'Etat. Plus important, l'aspect psychologique implique la capacité des femmes à s'affirmer ; cela se construit à partir des « rôles assignés aux femmes » tout particulièrement dans les cultures qui résistent au changement. C'est là que l'information a un rôle à jouer. Un rôle qui ne peut que montrer aux femmes la lumière éternelle de la liberté intérieure. Les femmes sont orientées vers un futur où elles seront traitées comme des égales dans toutes les circonstances de la vie, où elles ne baisseront plus la tête devant les décisions imposées. Au contraire, elles pourront légitimement prendre leurs propres décisions (Chaudhuri, 2011). Selon Quisumbing et Maluccio (2003) plusieurs éléments constituent des obstacles à l'autonomisation économique des femmes. Il s'agit entre autres des politiques de l'emploi et des pratiques de recrutement discriminatoires, des activités mal rémunérées et peu reconnues au sein desquelles on retrouve massivement les femmes. Il y a également la position minoritaire des femmes dans les postes à responsabilités ainsi que la non-maîtrise par les femmes des ressources productives comme la terre et les biens. Enfin, il existe un partage inégal des responsabilités au sein de la famille et du ménage.

1.5.5 Pesanteurs socio-culturelles

Les pesanteurs culturelles et sociologiques sont comme des systèmes d'autorité plus au moins patriarcaux qui structurent d'une manière profonde les relations entre l'homme et la femme. Ils sont inscrits dans le droit et les institutions juridiques traditionnelles et ils organisent la répartition des domaines de responsabilité économique/politique au niveau macro aussi bien qu'au niveau micro. Ils règlent l'accès aux ressources naturelles et la prise de décision (Fourn 2011).

CHAPITRE 2 : Description de l'aire de l'étude et démarche méthodologique

La description de l'aire de l'étude et la démarche méthodologique constituent la substance de du chapitre 2.

2.1. Présentation de l'aire de l'étude

La commune d'Adjohoun est située du point de vue géographique au centre du Département de l'Ouémé, dans la vallée et à 32 km au Nord de Porto-Novo, Capitale du Bénin. Sa superficie totale est d'environ 308 km². Elle est limitée au Sud par la Commune de Dangbo, au Nord par celle de Bonou, à l'Est par la Commune de Sakété et à l'Ouest par les Communes d'Abomey-Calavi et de Zè. Selon le PDC, les projections de 2025 estiment l'effectif de la population à 70721 habitants. Elle contient huit (08) arrondissements et cinquante-sept (57) quartiers et villages. Les arrondissements sont Adjohoun Centre (chef-lieu), Akpadanou, Awonou, Azowlissè, Démè, Gangban, Kodé et Togbota. La population est jeune, la catégorie des 18 ans et plus représente une part de 50,04%, la catégorie des 15 à 59 ans une part de 47,45%, la catégorie des 0 à 14 ans une part de 44,55% et la catégorie de 60 ans et plus 7,99%. Pour la répartition de la population par sexe, les femmes sont dominantes et représentent de 51,83% et les hommes 48,17%.

Les groupes socio-culturels sont diversement répartis et composés des Fanvinois (ou Ifèvi, fils d'Ilè-Ifè) venus du Nigeria, des Fons, des Aizos, des Adjans venus du plateau d'Allada et du Mono, des Wémè nous descendants de Togbota, l'ancêtre fondateur de l'ancien royaume des Wémè nous du plateau d'Abomey, des Djigbé nous et Kpomenous originaires du Nord du plateau d'Allada, des Tossonous d'origine Yoruba, venus du Nigéria, des Glonous d'origine Igba, venus d'Abeokuta au Nigéria, des Gbékonou venus de Zangnanado, et des Glanou qui sont venus d'Oyo au Nigéria. Le principal groupe socio-culturel est composé des Fon et apparentés c'est-à-dire Wémè et Adja, soit 98,30%, des Yoruba constituent 1,3% et d'autres ethnies 0,40 %.

Au plan économique, les principales institutions de microfinance installées à Adjohoun sont la CLCAM et l'ACFB. D'autres institutions faiblement représentées financent aussi les femmes

telles que PADME, BORNE Fonden, l'ASF, l'ASMAB etc. L'agriculture reste la principale activité économique de la commune. Les hommes assurent les activités de défrichage, de labour et de construction d'infrastructures de stockage. Quant aux femmes, elles sont incontournables dans les activités agricoles par les opérations de semis, de sarclage, de récolte et de transport. Les moyens de production restent rudimentaires et les productions vivrières et maraîchères sont dominantes. Elles sont destinées à satisfaire les demandes alimentaires des populations rurales et urbaines. Dans le commerce au niveau local le marché régional d'Azowlissè et le marché d'Akpadanou sont les principaux pôles d'attraction. Pour ce qui est de l'intérieur du pays les marchés de Porto-Novo, Cotonou et Sakété sont les points de destination et à l'extérieur le Nigeria. Outre l'agriculture, la pêche est très développée dans la vallée. Elle approvisionne le marché local, intérieur et extérieur (Cotonou, Porto-Novo, plateau Badagry) en poissons et crustacés. Cette activité se déroule sur le fleuve Ouémé, les rivières et lacs de la Commune qui regorgent d'une diversité de ressources halieutiques. En matière de pêche, ce sont les hommes essentiellement qui s'adonnent aux activités de capture et les femmes assurent la transformation des poissons, des crevettes de même que l'approvisionnement des marchés en produits de pêche à l'état frais ou transformé. Ces activités se déroulent quotidiennement et sont pour la plupart exécutées par les femmes. Elles sont réalisées en groupement ou individuellement. Les difficultés rencontrées dans ce domaine sont l'accès limité et insuffisant aux moyens financiers et de matériels de transformation et de stockage. Les produits maraîchers sont exportés vers le Togo et le Nigeria. Les produits de l'élevage sont consommés localement. Les produits issus des transformations du manioc (gari et tapioca) sont consommés localement et convoyés vers Cotonou et Porto-Novo. Par contre l'huile rouge issue de la transformation des noix de palme est exportée au-delà des frontières nationales alors que le Sodabi, alcool issu du vin de palme couvre tout le territoire national et parfois aussi exporté vers l'extérieur du pays.

2.2. Revue de littérature

Dans l'univers théorique de l'*empowerment*, Sen (2009) développe l'approche des « capacités » qui traduit la notion de pauvreté multidimensionnelle et des capacités. Cette approche se base sur ce que les personnes sont capables d' « être » et de « faire » (« being » and « doing ») plutôt que sur le « Bien ». Ainsi, cette approche dépasse la notion de

« Bien » en ce sens que pour l'auteur, la pauvreté n'est pas que monétaire, mais elle est dépendante du niveau de liberté réelle. Cette théorie stipule en effet que la liberté dépend essentiellement de la capacité de chaque individu de convertir les droits ou les ressources en potentialités du moment où l'égalité de ces droits ou ressources ne confère pas les mêmes « capacités de base ». Il s'agit par exemple des capacités d'accomplir des actes primordiaux de la vie sociale tels que se nourrir, se déplacer, etc. Sen (2009) fait comprendre que le développement, doit passer par la réduction des inégalités de capacité pour aboutir à un véritable processus d'élargissement des libertés réelles. Ainsi, cela constitue un moyen pour lever les contraintes dans différents domaines tels que ceux du social, du droit, de l'environnement...qui constituent des barrières à la conversion par les individus de leurs potentialités en capacités.

Par ailleurs, Mayoux (2006) distingue trois paradigmes en microfinance qui donnent des définitions distinctes de *l'empowerment*. Il s'agit des paradigmes de la viabilité financière, de la réduction de la pauvreté et de *l'empowerment* des femmes. Le paradigme sur la viabilité financière a pour cible les petits emprunteurs « *the bankable poor* » Mayoux (2006) qui sont exclus des banques conventionnelles. Selon le paradigme de la réduction de la pauvreté, explique Gilbert (2009), le microcrédit cible les familles les plus pauvres afin de les sortir des mailles de la pauvreté. Tout comme dans le paradigme de la viabilité financière, les femmes sont toujours priorisées. Seulement à ce niveau, la raison est que les femmes font partie des couches sociales les plus touchées par la pauvreté extrême et aussi parce que ce sont elles qui ont à charge le bien-être du ménage. La vision ici, est d'amener les femmes à apprendre à lire et à écrire. L'objectif est également de les amener à s'occuper de leur propre santé ainsi que de celle de leur famille.

Les tenants de la théorie de *l'empowerment* des femmes argumentent que le microcrédit va automatiquement donner naissance à *l'empowerment* du fait de l'augmentation du bien-être des femmes et de celui de leur famille. En conséquence, cela pourra alors occasionner de grands changements concernant les inégalités genre. Dans ce paradigme la participation de la femme est beaucoup de mise. De plus, puisqu'une part majeure des prêts sont orientés vers les femmes, beaucoup estiment que de façon instinctive cela va les aider à prendre leur place dans le foyer et prendre leur décision d'elles-mêmes. En d'autres termes, une égale

participation des femmes aux besoins économiques du ménage aura pour conséquence une égale influence des femmes sur les décisions familiales et sur les ressources économiques. Ce type d'*empowerment* implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes: l'*empowerment* des femmes dépasse alors le domaine économique et il représente plus que l'amélioration du bien-être (Gilbert, 2009). On pourrait dire pour paraphraser cet auteur que le but de l'*empowerment* est vraiment de transformer les relations du point de vue pouvoir dans la sphère sociétale, aux deux niveaux macro (communauté et société) et micro (individu). Les efforts fournis à cet effet visent l'acquisition du sens de l'autonomie par les femmes et la prise de conscience des discriminations politiques et culturelles vis-à-vis d'elles. On veut que les femmes soient plus libres pour bouger, et qu'elles aient plus d'ouverture sur la culture, les lois et la politique.

Selon Guérin et Palier (2005), les paradigmes de la viabilité financière et de la réduction de la pauvreté peuvent très bien être classés «du côté neutre et individuel du pouvoir» où les femmes en aucune manière ne cherchent à modifier les relations de disparité relatives au pouvoir selon le genre. Par contre le paradigme de l'*empowerment* féministe «se place plutôt du côté conflictuel, de transformation ou de modification du pouvoir, voire même des structures de pouvoir».

Damant et al (2001) se basent sur quatre éléments fondamentaux que sont l'appropriation d'un pouvoir, l'autodétermination, l'action et les différents niveaux (personnel, inter-personnel, social et collectif) pour étudier l'*empowerment*. Ces niveaux d'analyse amènent à distinguer l'*empowerment* individuel et l'*empowerment* communautaire. Selon ces auteurs, l'*empowerment* individuel et l'*empowerment* communautaire sont en interrelation permanente. Cependant, ils accordent une importance particulière au «vous» qui est en fait le «moi», objet central le plus important dans le processus d'*empowerment*. L'individu noue des relations avec la communauté schématisée ici par «eux». La figure II présente la représentation schématique des niveaux d'analyse de l'*empowerment*.

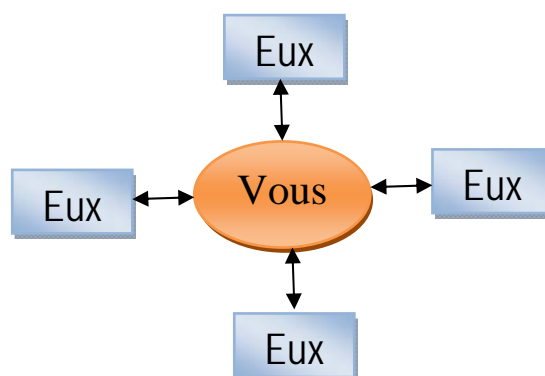


Figure 1 : Schématisation de *l'empowerment* (Scott et Jaffe, 1992)

Le schéma de Scott et Jaffe (1992) révèle l'existence d'une relation interdépendante entre le « Eux » désignant ici la société ou la communauté et le « Vous » représentant l'individu. Dans cette relation l'accent est mis davantage sur l'individu ou encore la femme qui doit mettre en œuvre ses capacités dans le système social dont elle est membre afin de pouvoir participer à la gestion de la société.

La Clé et Ninacs (2001) proposent trois éléments d'appréciation de *l'empowerment* à savoir des compétences individuelles, des compétences organisationnelles et des compétences au sein de la collectivité. La figure 2 présente les composantes de ces trois éléments. Quatre éléments fondamentaux concourent à *l'empowerment* individuel: la participation, la compétence, l'estime de soi et la conscience critique» (Traoré, 2007). Selon Elson (2000) plusieurs éléments interagissent pour un renforcement du pouvoir des femmes. Il s'agit entre autres de la prise de conscience de la situation des femmes, de leurs droits et des possibilités qui s'offrent à elles dans la conquête de l'égalité homme-femme, du renforcement des capacités et des compétences en matière de planification, de la prise de décision, de l'organisation, de la gestion des activités et des ressources humaines ainsi que de la pleine participation aux processus décisionnels. Quant à *l'empowerment* communautaire¹, les éléments qui y concourent sont la participation, la compétence, la communication et l'accès aux ressources communautaires. A ces quatre éléments identifiés par les auteurs, s'ajoute la gouvernance locale.

¹ Dans le cadre de cette recherche *l'empowerment* communautaire ne se différencie pas de celui organisationnel.

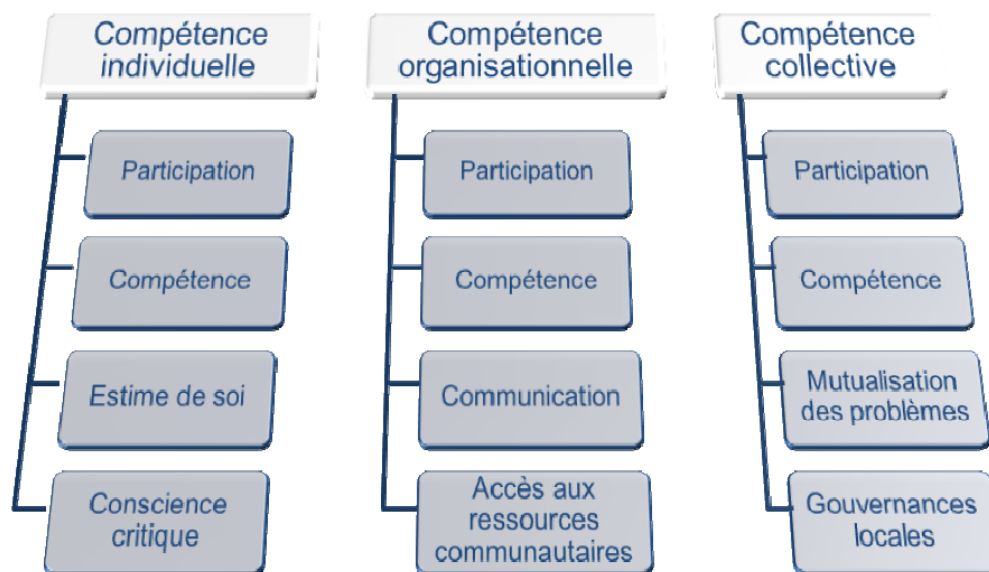


Figure II : Développement des compétences de la femme (Adapté de La Clé et Ninacs, 2001 ; Elson, 2000)

Parmi ces différents modèles théoriques, le modèle proposé par La Clé et Ninacs (2001) a été le fondement de la présente recherche. Cependant, seuls les niveaux individuels (familial) et organisationnels (communautaire) sont retenus pour faire objet d'analyse au cours de cette recherche. Ce choix se justifie par le fait que la famille et les groupes sociaux d'appartenance sont les lieux par excellence où se construisent déjà socialement les inégalités entre les hommes et les femmes.

2.3. Approches méthodologiques

2.3.1 Nature de l'étude

En sciences sociales, tout travail de recherche fait appel à des aptitudes scientifiques. Ainsi, dans le but d'aboutir aux objectifs fixés, cette étude est faite suivant une dimension qualitative parce que se fondant sur le discours des acteurs.

2.3.2 Déroulement de la recherche

La phase de déroulement de la recherche présente l'échantillonnage, la collecte et l'analyse des données.

2.3.2.1 Groupes cibles et Echantillonnage

Les groupes cibles de cette étude sont retenus en tenant compte de toutes les catégories d'acteurs directement ou indirectement impliqués dans la pratique de l'activité de la micro finance à Adjohoun-Centre. Il s'agit notamment des femmes bénéficiaires de microcrédit, de leurs époux, et des institutions de micro finance (IMF). Les femmes bénéficiaires de micro crédit représentent la principale cible de cette étude. Ce sont elles qui reçoivent le crédit et l'utilisent. Elles sont à même de donner les informations de premières mains sur les difficultés dans leur processus d'*empowerment*. Les époux des femmes bénéficiaires de micro crédit sont indiqués pour renseigner également sur l'opinion que les hommes se font de l'*empowerment* des femmes. De plus, leurs informations contribuent à une meilleure connaissance des types de concession que les hommes sont prêts à faire pour contribuer à l'autonomisation des femmes ou pour conserver cette autonomisation. Les promoteurs d'institution de micro crédit font partie des acteurs dont les discours fournissent des données sur les facteurs déterminant l'*empowerment* des femmes.

Trois quartiers ont été retenus des douze que comporte l'arrondissement d'Adjohoun-Centre. Il s'agit des quartiers Alanzounmè, Wadon et Anamè. La première démarche a consisté à se rapprocher de la mairie qui a aidé dans la cartographie des institutions de microcrédits intervenant dans l'arrondissement. Le choix de ces quartiers est basé sur l'intensité des activités commerciales et de micro finance d'une part et la concentration des bénéficiaires de microcrédits d'autre part. La technique de boule de neige a été utilisée pour le choix des bénéficiaires et de leur époux. Les deux principales IMF de la zone de l'étude à savoir la CLCAM et l'ONG ACFB (aujourd'hui devenue GRAPAD) sont les IMF dont les bénéficiaires ont été interviewées.

Tableau I : Répartition de l'échantillon selon la zone d'étude

Rubrique	Zone de l'étude			
	Alanzounmè	Wadon	Anamè	Ensemble
Bénéficiaire	07	06	09	22
Epoux de Bénéficiaire	04	03	01	08
IMF	-	01	01	02
Ensemble	11	10	11	32

Le tableau I présente la répartition des échantillons par quartier d'étude. Au total vingt-deux bénéficiaires de microcrédits, huit époux des bénéficiaires, et deux IMF. La taille de l'échantillon est retenue en tenant compte du seuil de saturation des données.

2.3.2.2 Collecte de données

Les données collectées sont issues de la recherche documentaire et des entretiens réalisés avec les acteurs. Les étapes de la phase de la revue documentaire sont présentées dans le tableau II.

Tableau II Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies

Centres de documentation/ Bibliothèques	Nature des documents	Types d'informations
Institut Français de Cotonou	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoires, - Ouvrages généraux. 	Culture générale sur l'activité de la micro finance au Bénin et en Afrique : <i>développement de la problématique</i> , revue de littérature.
Centre Africain des Hautes Etudes de Porto-Novo (situé sur le site de la Bibliothèque Nationale de Porto-Novo)	<ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire de sociologie et de culture générale, - Mémoires, - Ouvrages généraux. 	Informations sur la dimension sociale de la micro finance : <i>clarification conceptuelle et développement de la problématique</i>
Le Fond National de Micro finance (FNM) et Cellule de micro finance	<ul style="list-style-type: none"> - Textes, - Lois, - Arrêtés. 	Cadre légale et juridique de pratique de l'activité de la micro finance au Bénin ; répartition des IMF sur le territoire national, procédures administratives d'octroi de microcrédit des IMF : <i>développement de la problématique et discussion des résultats.</i>
Internet	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'étude, - Articles, - Mémoires et Thèses, - Ouvrages généraux et spécifiques. 	Contribution de la micro finance à l' <i>empowerment</i> des femmes, autonomisation des femmes, poids des pesanteurs sociales et culturelles sur les activités

		économiques des femmes, positions critiques des auteurs sur l' <i>empowerment</i> , théories sociologiques : <i>développement de la problématique, du cadre théorique, de la revue de littérature, des éléments théoriques d'analyse et de discussions sur les résultats de l'étude.</i>
--	--	--

Les entretiens semi structurés individuels ont contribué à recueillir les perceptions, les logiques, les discours, les pratiques des bénéficiaires et des acteurs identifiés dans le cadre de cette étude en lien avec le microcrédit. Par ailleurs, enregistreur, moto, ordinateur, stylos à bille et carnets de terrain ont également favorisé la collecte des données.

2.3.3 Traitement et analyse des données

Les données qualitatives collectées ont été soumises à la triangulation, l'analyse de contenu par le codage, la catégorisation et l'interprétation. Le cadre empirique de l'analyse de *l'empowerment* est circonscrit autour des concepts clés à savoir la représentation sociale, l'éducation et la position sociale de la femme bénéficiaire de microcrédit. En effet, face à une réalité concrète ou abstraite les idées que les individus peuvent avoir, qu'ils peuvent se faire sont imprégnées des codes, des valeurs, des modèles et des idéologies que la société véhicule (Jodelet, 1984). Ainsi, les perceptions que les acteurs en jeux peuvent avoir de la femme notamment celle bénéficiaire de microcrédit, en fonction de leur positionnement culturel et social, sont parfois déterminantes de la capacitation de celles-ci. *Doise* (1982) a expérimenté la théorie des représentations sociales pour analyser la perspective féministe relative à la notion d'*empowerment*. Il s'agit des représentations sociales que des groupes québécois du mouvement des femmes se font du concept d'*empowerment* dans la vie personnelle. Ainsi, son analyse au niveau idéologique se réfère à des systèmes de croyances, de représentations, d'évaluation et de normes servant de justification à un certain ordre de rapports sociaux.

Par contre, au niveau individuel, l'*empowerment* apparaît comme une expérience personnelle et la façon dont elle est organisée est importante. Il stipule que le vécu d'*empowerment* est basé sur la prise de risques, notamment celui d'être soi-même, et sur l'acquisition de compétences de communication. Aussi, le niveau interpersonnel interpelle-t-il la dynamique des relations qui s'établissent entre individus dans une situation donnée l'auteur interpelle les participantes en tant que membre de leur réseau social, notamment de leur famille. En effet, le vécu d'*empowerment* pourrait être attribué à leur façon de se relier aux autres, notamment en faisant moins de compromis et en se protégeant de la culpabilité que des membres de leur famille tentent de susciter en elles. Il apparaît alors évident que ces deux niveaux sont influencés par le niveau d'éducation de l'individu mis en jeu. L'analyse de la contribution de l'éducation à l'*empowerment* des femmes bénéficiaires de microcrédit dans l'arrondissement d'Adjohoun-centre s'inscrit ainsi dans une perspective fonctionnaliste. Les études axées sur l'éducation sont conçues généralement en regard des besoins des groupes sociaux ciblés. L'éducation est aussi fonction des usages, des utilités, des desseins, des motifs, des intentions, des buts que vise une société pour ces citoyens. Dans le contexte du microcrédit, il s'est agi d'analyser le rôle joué par l'éducation donnée aux femmes dans leur intégration aux dynamiques de changements sociaux actuels. En effet les femmes doivent renforcer leur capacité et être à même de prendre elles-mêmes des initiatives, et participer donc au processus de prise de décision dans le ménage et dans leur communauté. L'accent est mis sur les activités sociales concourant à l'acquisition des capacités, des modes de comportements, des valeurs considérées comme essentielles par le milieu socio-culturel.

La capacitation des femmes bénéficiaires est déterminée par certains facteurs socio-culturels tels que la position sociale. Weber (1922) dans son analyse sur la stratification sociale met l'accent sur trois caractéristiques essentielles. D'abord, l'ordre économique qui correspond à la distribution de biens et de richesses. Ensuite, vient l'ordre social qui équivaut à la distribution du prestige social fondé sur la considération sociale où les individus se répartissent en groupes de statuts. La considération sociale étant pour une part subjective repose empiriquement donc sur des éléments objectifs tels que la naissance, la profession. Par ailleurs, la profession apparaît comme un élément de distinction sociale au travers des types de responsabilité assumée par les individus. Enfin, l'ordre politique qui correspond à la distribution du pouvoir politique où apparaissent les partis en lutte pour le contrôle de l'Etat. La position sociale des

individus dans l'arène politique est en relation avec la prise de décision et la participation dans les affaires politiques et communautaires.

La figure III présente le cadre analytique de l'*empowerment* basé sur les représentations sociales, l'éducation et la position sociale de la femme.

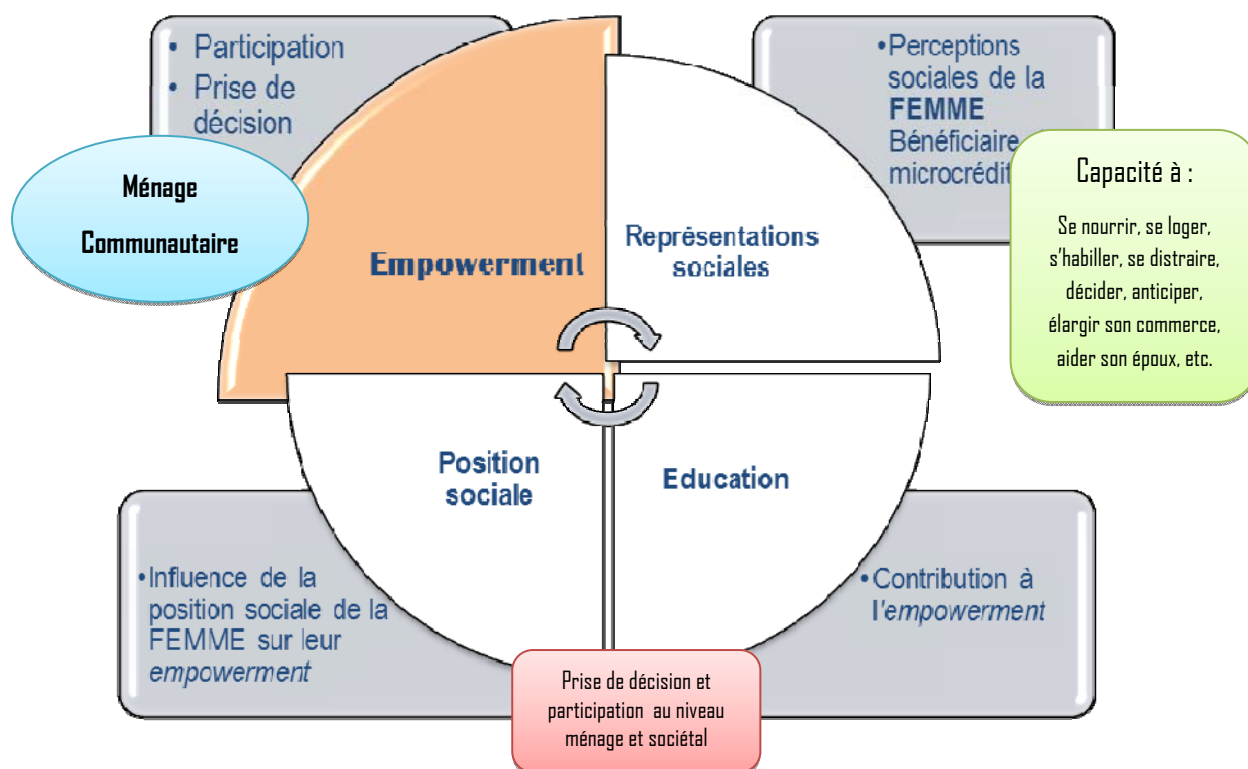


Figure III : Cadre analytique de l'*empowerment*

L'analyse de l'*empowerment*, a pour fondement la participation et la prise de décision de la femme aux niveaux ménage et communautaire. D'abord, l'intérêt est porté sur la perception sociale des femmes bénéficiaires de microcrédit. L'accent est mis en substance sur ce qui est dit et pensé des capacités des bénéficiaires des programmes de microcrédit dans les pensées sociales. On peut faire référence à la capacité de la femme à pouvoir prendre en charge certains besoins de base. C'est d'une part l'alimentation et l'habillement des membres du ménage. Mais aussi la capacité de la femme à faire face aux besoins d'hébergement de sa famille d'autre part. De même, l'accent est mis sur la capacité de la femme à pouvoir anticiper et prendre des décisions idoines concernant son AGR. Ensuite, l'éducation dont bénéficient les femmes dans le cadre du crédit est explicitée. Le but est d'évaluer la contribution de ses séances d'éducation à l'acquisition des capacités diverses chez les femmes. Enfin, le dernier élément est relatif à la position sociale de la femme. L'analyse a examiné les effets de la

position sociale de la femme aussi bien dans le ménage que dans ses groupes sociaux d'appartenance sur son *empowerment*.

2.3.4 Contraintes et limites de l'étude

La mise en œuvre de cette recherche a nécessité une certaine habileté. Toutefois, la réticence des femmes bénéficiaires de micro-crédit à fournir des informations relatives à leur vie privée constitue la principale contrainte de cette étude. Par ailleurs, cette recherche a souffert d'une analyse comparative avec les femmes non bénéficiaires. Une telle comparaison nous aurait permis de mieux cerner les effets réels du microcrédit en relation avec les séances d'éducation dont bénéficient les femmes.

DEUXIEME PARTIE



CHAPITRE 3 : Environnement socioéconomique et représentations sociales des bénéficiaires de microcrédit

Grâce au microcrédit, les femmes peuvent prendre en charge l'alimentation de la famille, leur propre habillement ainsi que celui de leurs enfants sans attendre l'appui de l'époux ; tout comme, elles ont la capacité de s'auto-équiper. Cependant, même si la femme bénéficie de microcrédit la prise en charge du logement est un besoin dont la satisfaction revient par excellence à l'homme. Pareillement, la femme ne peut satisfaire son besoin de distraction sans recourir à son mari. Pour participer à la prise de décision dans leur ménage, les femmes bénéficiaires sont essentiellement consultées par leur mari par rapport à la scolarisation des enfants et aux investissements. Par ailleurs, le microcrédit bien utilisé par la bénéficiaire crée une relation de confiance dans les relations conjugales et par ricochet la femme est plus considérée dans son environnement social. Cependant, dans bien de cas le microcrédit a été à l'origine de violences physiques vécues par la bénéficiaire et dans des situations plus dramatiques une source de divorce. Le microcrédit permet aux bénéficiaires de contribuer à la prise en charge des enfants dans leur ménage et de participer aux cotisations familiales comme devoir vis-à-vis de l'environnement social. Dans les groupes d'appartenance de la bénéficiaire de microcrédit, celle-ci est perçue comme une personne ressource. Mais au plan communautaire, il s'observe une forte absence de la participation féminine. Enfin, le microcrédit crée la confiance en soi chez la femme.

3.1. Caractéristiques socio-économiques

La figure IV présente les caractéristiques socio-économiques des trente personnes enquêtées à travers le niveau d'instruction, le niveau d'alphabétisation et l'activité principale.

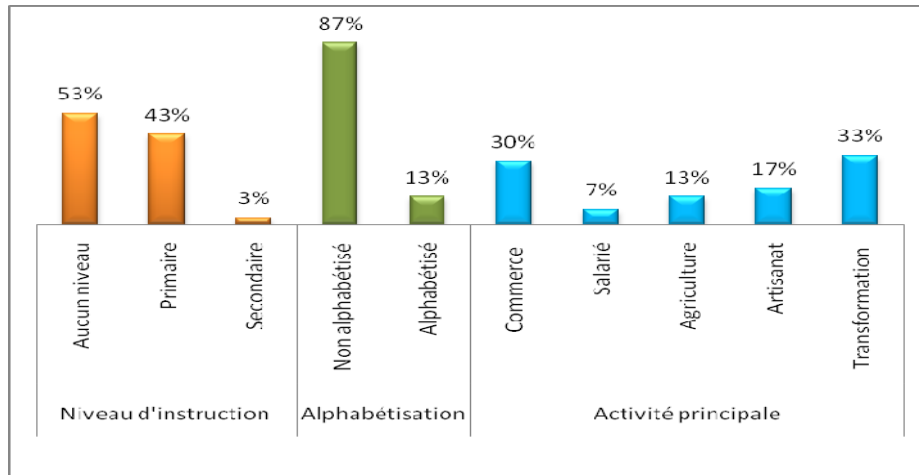


Figure IV: Caractéristiques socio-économiques des enquêtés.

Dans l'ensemble, il en ressort que la moitié (1/2) des personnes interviewées n'ont aucun niveau d'instruction. De plus, la majorité (9/10) ne savent ni lire ou écrire dans leur langue maternelle ou celle véhiculaire. La transformation des produits agricoles, le commerce des produits manufacturés et agricoles et l'artisanat constituent les principales activités menées par les femmes bénéficiaires de crédits interviewées. Cette spécialisation des bénéficiaires s'expliquerait par les conditions exigées pour l'accès au crédit au niveau des IMFs. En effet, ces structures préfèrent financer des activités génératrices de revenus de cycle court au détriment de l'agriculture de cycle généralement long et risqué.

3.2. Représentations sociales des femmes bénéficiaires de microcrédit

3.2.1. Perception de la capacitation des femmes bénéficiaires de microcrédits

Les perceptions des femmes et des hommes de la capacitation des bénéficiaires de microcrédits à pouvoir faire face à la satisfaction de leurs besoins essentiels de base sont présentées dans le tableau II.

Tableau III : Perception de la capacitation des femmes bénéficiaires de microcrédits.

Besoins	Pas du tout (%)		Partiellement (%)		Suffisamment (%)	
	Bénéficiaire	Epoux de bénéficiaire	Bénéficiaires	Epoux de bénéficiaire	Bénéficiaires	Epoux de bénéficiaire
Se nourrir			45,45	50	55	50
Se vêtir			22,73	25	77	75
Se loger	27,27	50	45,46	25	27,27	25
S'équiper			40,90	25	50,10	75
Se faire plaisir	45,45	50	18,19	50	36,36	

Il se dégage que plus de la moitié (1/2) des femmes bénéficiaires enquêtées estiment qu'elles peuvent se nourrir suffisamment sans l'appui de leur époux. Cela est possible lorsque la femme détient une activité génératrice de revenu. En témoigne la déclaration d'une bénéficiaire qui s'exprime en ces termes : « *en tant que femme mariée ayant une activité et bénéficiant de microcrédit il faut pouvoir se nourrir même si le mari ne t'aide pas* ». Cette perception est soutenue fortement par la moitié (1/2) des hommes. A contrario, certains hommes pensent que la femme ne saurait être autonome en l'absence de son époux. « *C'est difficile pour la femme parce que parfois il arrive des jours où en l'absence du mari la nourriture de la journée fait défaut. Cette situation est aussi expliquée par la faiblesse des ressources financières détenues par la femme. Par ailleurs, même si la femme a les moyens et peut se nourrir, il faut qu'elle s'appuie aussi sur l'homme. Parfois c'est une obligation sans quoi la femme n'est plus sous la domination de l'homme* », dit l'époux d'une bénéficiaire. L'alimentation est un besoin dont la satisfaction constitue un enjeu majeur pour les institutions en charge du développement. C'est assurément l'une des conditions essentielles à réunir pour former des hommes et des femmes capables de contribuer au processus de développement de leur pays.

Les autres types de perception concernent la capacité des femmes à se vêtir, se loger, s'équiper et se faire plaisir. En ce qui concerne l'habillement, aussi bien les femmes que les hommes sont unanimes sur le fait qu'il s'agit d'un besoin dont la satisfaction est prioritairement du ressort des femmes. Les femmes peuvent donc suffisamment se prendre en charge sur le plan vestimentaire. Quelques extraits des propos des enquêtés permettent de comprendre l'argumentaire à cet effet : « *Je ne pense même pas à mon mari pour mon habillement, c'est moi-même qui grâce à mes activités arrive à satisfaire ce besoin et même pour les enfants. Si la femme mène une activité génératrice de revenu, elle doit prendre en charge son habillement*

sans attendre un homme. Les hommes d'habitude ne s'occupent pas de cela, c'est à toi la femme de faire un effort à travers tes activités pour le faire, je ne peux pas compter sur l'homme pour la satisfaction de ce besoin ». Cependant, une faible proportion des femmes (2/10) et des hommes (1/4) nuancent cet avis en jugeant qu'une contribution de l'homme n'est souvent pas de trop. Ils argumentent qu'en dépit de la grande capacité des femmes bénéficiaires de microcrédits à pouvoir s'auto-prendre en charge sur le plan vestimentaire un complément de leur mari ne serait pas inutile. C'est pour résoudre des problèmes de fierté féminine.

Au niveau du besoin concernant le logement on observe un changement de la tendance. Les femmes paraissent limitées à ce sujet. Ce besoin selon (3/10) des femmes et (1/2) des hommes ne peut en aucun cas être satisfait convenablement par la femme toute seule. Ces hommes estiment qu'il s'agit d'un besoin dont la satisfaction relève de la compétence du chef de foyer. Cette position des hommes semble exprimer une volonté de manifestation de la supériorité de l'homme sur la femme. Les propos de ce groupe d'hommes soutenant cette thèse en disent long dans le premier encadré :

Encadré 1 :

Si ma femme prend en charge le logement de la famille elle ne sera pas loin de commettre l'adultère. La femme qui veut habiter sous le toit d'un homme ne peut pas construire sa propre maison. La femme même si elle veut construire doit avoir l'accord de son mari. Moi je suis polygame quand je prends le cas de mes deux femmes malgré qu'elles aient toutes leurs activités, aucune d'entre elles n'a pu construire. Elles ne pourront le faire que lorsque mon appui sera disponible. Le logement est un besoin dont la satisfaction peut revenir à la femme dans certaines conditions. Par exemple en cas de décès du mari ou si ce dernier est divorcé de la femme. Si l'homme épouse une femme il est tenu de la loger c'est son devoir. Ainsi, même si la femme a les moyens elle ne peut s'offrir un logement toute seule sauf avec l'appui de l'homme car c'est bien que l'homme participe à un tel projet.

M. A, époux de femme bénéficiaire

La capacité des femmes à pouvoir s'équiper est reconnue tant par les hommes (7/10) que par les femmes (la moitié). Les femmes bénéficiaires ne rencontrent pas de difficultés à se procurer des ustensiles de cuisine, de portable et autres besoins matériels nécessaires à la

femme. Elles peuvent valablement s'auto-satisfaire. Enfin le besoin de distraction c'est-à-dire se faire plaisir, s'offrir des loisirs et s'épanouir est diversement apprécié. Dans le contexte de la présente recherche, « se faire plaisir » signifie pouvoir participer aux manifestations festives telles que les cérémonies funèbres qui généralement ont une connotation de réjouissance, les cérémonies de libération des enfants d'une connaissance ou d'un parent après des années d'apprentissage et autres type de réjouissance. Ainsi, la moitié des hommes et un peu moins de la moitié des femmes estiment que la femme ne peut pas du tout se donner ce plaisir en toute indépendance. Cette incapacité de la femme peut être relativement interprétée. En effet, il ne s'agit pas que d'une incapacité financière. Ce type d'incapacité peut être partiellement perçu en termes de pouvoir non détenu par la femme.

Somme toute, même si sur les cinq besoins identifiés plus haut, les femmes parviennent à satisfaire à trois, il s'observe une certaine domination des hommes sur les femmes. Ce phénomène social est stigmatisé par Bourdieu (1998). Ce dernier assimile cela à « un ordre établi, avec ses rapports de domination, ses droits et ses passe droits, ses privilèges et ses injustices; ordre établi qui se perpétue en définitive aussi facilement, mis à part quelques accidents historiques, et que les conditions d'existence les plus intolérables puissent si souvent apparaître comme acceptables et même naturelles ». Cette domination masculine qu'au demeurant rien ne justifie, est en fait imposée et subie par les femmes. Elle offre du reste l'exemple d'un type de violence que Bourdieu (1998) met en exergue dans son œuvre. L'auteur qualifie cette forme de violence, de « violence dissimulée », de « violence symbolique » ou encore de « violence discrète ». En effet, elle est douce, insensible, invisible pour ses victimes. Aussi, s'exerce-t-elle pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance ... ».

Cependant, il s'observe des résultats que les femmes au niveau intra individuel ou intra psychique pensent détenir une certaine capacité dans la satisfaction de leurs besoins essentiels. Même si elles n'excluent pas la contribution masculine il apparaît déjà intéressant de constater que la femme bénéficiaire de microcrédit est consciente qu'en elle existe une potentialité à faire et à se faire. Selon Doise (1982) la dimension individuelle de la représentation sociale renvoie à une expérience personnelle. C'est la préparation interne au niveau de l'individu qui va déterminer la façon dont l'individu entre en relation au niveau

positionnel avec autrui dans les relations sociales. Les divers usages de la notion d'*empowerment* font systématiquement référence à des caractéristiques individuelles, telles que le sentiment de compétence personnelle et la prise de conscience, de même qu'à des caractéristiques liées à l'action, aux relations avec l'environnement et au caractère dynamique de ce concept (Le Bossé et Lavallée, 1993). Diverses études vont associer ces changements cognitifs à d'autres facteurs tels que l'augmentation des contributions aux dépenses du ménage, du revenu et des connaissances (Mayoux, 1999).

3.2.2. Perception de l'influence du microcrédit sur la participation de la femme dans le ménage

Dans cette rubrique, nous nous situons au niveau inter individuel ou positionnel de la relation du ménage où l'on peut observer les dynamiques que la prise de microcrédit fait intervenir dans la participation ordinaire de la femme aux prises de décisions.

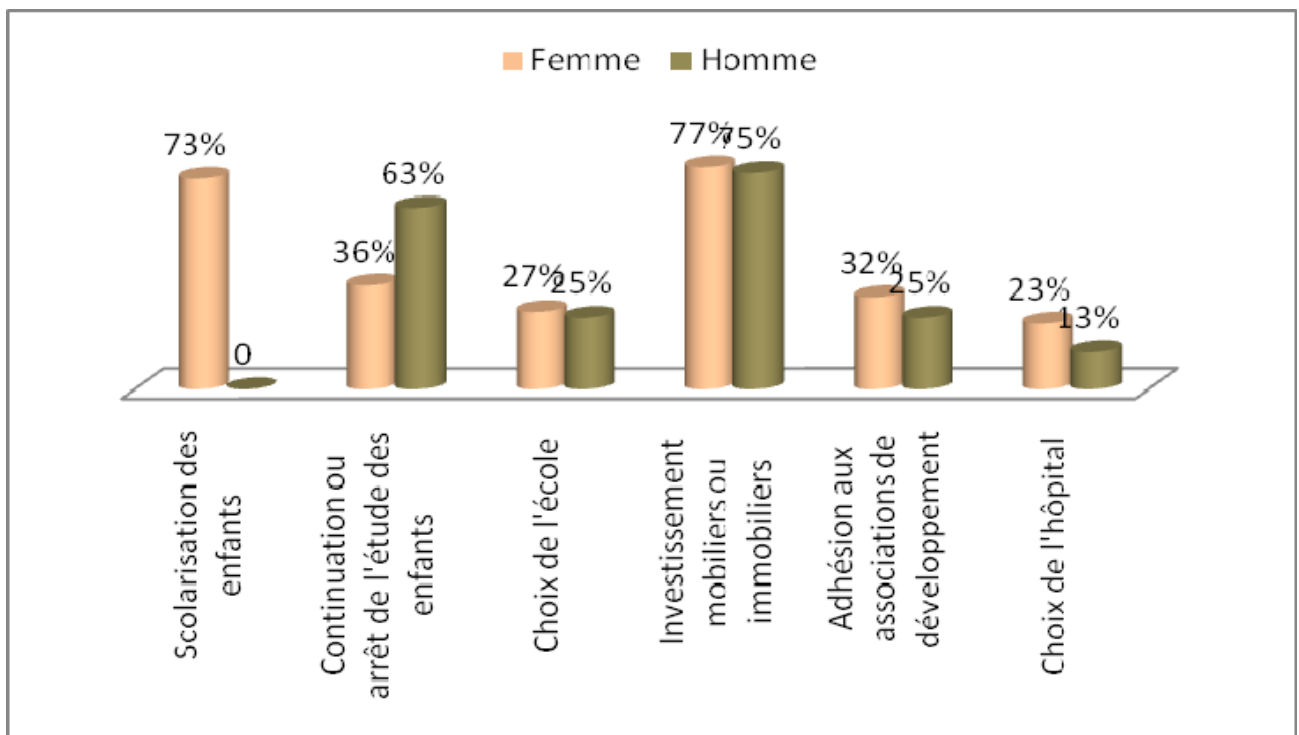


Figure V : Influence du microcrédit sur la participation de la femme dans le ménage

Ces changements sont présentés dans le graphique V. Ainsi, les nouvelles décisions auxquelles les femmes sont associées sont relatives à la scolarisation, aux investissements, à la santé et à l'adhésion aux groupes sociaux par les membres du ménage. Mais les domaines concernant la scolarisation des enfants (7/10) et les investissements mobiliers ou immobiliers

dans le ménage (8/10) sont ceux où les femmes sont le plus consultées par leur mari. La participation des femmes à la prise de décisions liées à l'éducation constitue une note d'espoir vu que l'éducation est un domaine prioritaire en matière de développement. C'est d'ailleurs à juste titre que l'UNICEF à travers le projet Education et Communauté (Educom) a consacré une part importante de ses ressources au développement de ce secteur dans l'arrondissement d'Adjohoun-centre à l'instar d'autres communes du Bénin. Aujourd'hui c'est l'ONG Born Fonden qui assure ce relais en contribuant massivement à l'éducation des enfants de la vallée de l'Ouémé. Pour ce qui est des biens mobiliers ou immobiliers, ce sont des indicateurs d'épanouissement et de considérations sociaux. Ce résultat vient nous conforter dans l'analyse précédente selon laquelle les femmes au niveau individuel ont conscience de leur capacité. Ainsi dans leur vécu individuel ou personnel et en tant que sujets sociaux, elles ne se soustraient pas de la sphère décisionnelle du ménage.

3.2.3. Perception de l'influence du microcrédit sur les relations au niveau ménage

L'encadré 2 explique comment l'avènement du microcrédit peut être perçu comme une réponse aux conflits liés à l'inactivité de la femme dans le ménage.

Encadré 2 :

Avant le microcrédit quand je me suis marié ma femme n'avait aucune activité. Quand je reviens le soir je la voyais couchée et je me suis dit qu'à son âge elle ne peut pas mener une telle vie. J'étais en colère et j'avais de la peine pour elle. J'ai décidé de l'envoyer auprès de mes grandes sœurs qui étaient de grandes commerçantes pour qu'elle apprenne les techniques de vente en guise de stage pratique. Et ensuite n'ayant pas des ressources propres à lui donner nous avons décidé qu'elle aille à la CLCAM pour contracter un prêt. Après le crédit on a eu de répit. Si je ne suis pas à la maison, elle arrive à s'occuper des enfants convenablement. La compréhension aussi a augmenté et je réfléchis présentement avec elle à comment mettre en œuvre de nouvelles idées. Par exemple on est en train de réfléchir à comment elle peut entreprendre le stockage des produits vivriers et de l'huile de palme pendant la période d'abondance et les revendre pendant la période de soudure.

M. B, producteur, époux de femme bénéficiaire

Le microcrédit constitue un adoucissant des relations dans le couple. Lorsque le mari sait que la femme peut le remplacer valablement en cas d'absence dans le foyer conjugal il se sent en sécurité. Les femmes à Adjohoun-centre sont des battantes, plusieurs d'entre elles constituent

de véritables soutiens à leur mari dans la prise en charge des enfants en cas d'absence de ce dernier. Lorsque la femme prend le crédit et elle parvient à le rembourser sans impayé, elle est désormais mieux considérée non seulement par son mari mais aussi par les membres de son environnement social. C'est le cas d'une bénéficiaire âgée de 44 ans et résidant au quartier Alanzounmè dans sa belle-famille sans son mari qui nous a confié que depuis qu'elle prend du crédit elle est mieux respectée dans son environnement social. Le microcrédit lorsqu'il est bien géré par la femme encourage également le mari à financer l'AGR. Il est rassuré que son argent sera fructifié à telle enseigne que son ménage jouirait des retombés. Le microcrédit bien géré par la femme renforce l'amour et la paix au sein du ménage. Ce sont les témoignages d'une première bénéficiaire dite *Abraham-non* âgée de 38 ans et d'une seconde bénéficiaire dite *Gangban* âgée de 53 ans toutes deux résidant au quartier Alanzounmè et fabricantes d'huile de palme. Cependant les impacts du microcrédit sur les relations au sein du ménage ne sont pas que positifs. Dans bien d'autres cas, l'avènement du crédit a constitué une opportunité de divorce et de violences physiques au sein des ménages. C'est le cas dans l'encadré suivant :

Encadré 3

Au premier crédit j'ai reçu la somme de 30.000FCFA que j'ai partagée avec mon mari. Il était incapable de rembourser alors que chacun de nous avait pris 15.000FCFA. J'ai dû m'échiner seule pour le remboursement du prêt. Pour rembourser le crédit, je ramassais du sable à la carrière, je cherchais du fagot de bois pour vendre. Je faisais aussi d'autres petits travaux tels que puiser de l'eau pour les maçons sur les chantiers de construction ou encore je servais d'ouvrière pour la cueillette dans les champs de piments. Quand j'ai commencé par lui réclamer l'argent avec insistance il a endommagé mes ustensiles de cuisine, mes bassines et avait jeté mes affaires personnelles. Il m'a frappée comme un animal et j'ai dû rentrer chez mes parents où je suis restée pendant 6 mois. Mon mari n'a même pas demandé d'après moi tout ce temps. J'avais des jumeaux que j'allaitais à l'époque qui étaient tombés gravement malades et c'est ce prétexte que j'ai utilisé pour retourner dans mon ménage. Sinon entre temps mon mari voulait ramener le reste de mes affaires chez mes parents. A mon retour il m'a interdit de contracter un nouveau crédit au risque de me retourner chez mes parents. Aujourd'hui, j'ai repris le crédit car cela m'aide beaucoup. C'est ma sœur qui a plaidé pour moi auprès de mon mari en avançant l'argument selon lequel c'est en son nom que je vais prendre le crédit.

Mme A, 34 ans agricultrice et vendeuse de poissons fumés, mariée et mère de six (06) enfants.

Vu sous cet angle, Cheston et kuhn (2002) avancent la thèse selon laquelle le microcrédit peut parfois devenir une contrainte à l'*empowerment* des femmes en raison de son effet sur la stabilité des relations conjugales. Cela au travers de l'augmentation des contributions féminines ou de l'affirmation grandissante de la voix de la femme dans les affaires familiales. Seulement, peu d'études empiriques ont tenté de mesurer l'effet de la microfinance sur les relations conjugales (Cheston et kuhn, 2002). Kabeer (1994) justifie cette carence des recherches actuelles par la difficulté liée à la mesure de cette influence au plan empirique

3.2.4. Emergence des nouveaux rôles de la femme bénéficiaire de microcrédit dans son milieu social

L'analyse des résultats sur les rôles joués par les femmes bénéficiaires de microcrédit montre que leur participation dans le milieu social est plurielle. C'est toujours le niveau positionnel dans les représentations sociales où la femme doit s'affirmer et se montrer présente et active dans la relation qu'elle tisse avec les autres. Pour ne pas se faire écraser par le système social elle joue donc des rôles, prend des initiatives et participe ainsi à la vie du ménage. Dans le ménage, 4 femmes sur 10 approchées contribuent à la prise en charge des enfants ; de même que 3/10 d'elles qui jouent également un rôle de complémentarité dans les charges du ménage.

En dehors de leur ménage, le rôle des femmes bénéficiaires de microcrédit est perceptible dans la famille élargie, dans le groupe social et dans l'environnement social. Dans la famille élargie, on note que la capacité de contribuer aux cotisations familiales (selon 4 femmes sur 10) fait de la femme une personne ressource ou encore une personne respectée (3 femmes sur 10). L'aide à la famille et la participation à la prise de décision constituent les autres rôles secondaires joués par la femme dans la famille élargie. Par ailleurs, les cotisations familiales ainsi que l'aide à la famille constituent au moins la moitié des rôles assumés par les femmes. D'après Guérin (2001) en Afrique de l'Ouest dans la moitié des cas, près de 50% du montant du crédit est affecté aux dépenses sociales. L'auteur en poursuivant son analyse explique que les individus se retrouvent dans un ensemble de droits et d'obligations auxquels il est difficile de se soustraire. En outre, si ce principe de redistribution stabilise et réduit l'incertitude à court terme, l'auteure pense qu'il crée au contraire la précarité puisque la communauté peut solliciter à tout moment l'individu. Du même avis, Miseli (1998) affirme que les charges économiques

afférentes aux obligations sociales sont parfois très lourdes. A titre illustratif, une étude menée au Tchad révèle que peu de femmes développaient réellement leur entreprise car l'argent généré par les microcrédits était largement alloué aux obligations sociales (Bangui et Miankeole, 1995).

Cette évolution des pratiques financières collectives traduit selon Guérin (2001) la volonté des femmes de stabiliser leurs activités commerciales. D'après Sarr (1998), la microfinance contribue donc à une meilleure articulation entre la recherche d'intérêts personnels et le respect des obligations sociales. Il fait cas de la même manière de voir les choses dans son étude sur l'entrepreneuriat féminin au Sénégal où il parle de rupture avec la logique collectiviste traditionnelle et l'avènement d'un nouveau système.

Le groupe social de la femme à considérer prend en compte son groupement de crédit et les différentes associations féminines. On retient du discours des femmes que leur appartenance au groupement de microcrédit a permis à près de la moitié d'entre elles d'être surtout perçues comme étant des personnes ressources. En effet dans le quartier ou bien dans le village lorsqu'une femme milite dans les groupes sociaux elle jouit parfois d'une meilleure image sociale. La femme augmente par ailleurs sa capacité d'épargne (3/10) ce qui augmente sa capacitation. Cependant quelques femmes demeurent inactives dans leurs groupes sociaux d'appartenance.

Quant à la participation communautaire, les bénéficiaires ne sont pas totalement absentes. Il est question de leur positionnement dans l'environnement social qui ici désigne par exemple l'église, l'école et les activités à l'échelle du village ou de la commune. Leur rôle est quelque fois perceptible d'abord à travers leurs contributions financières aux activités sociales et ensuite par l'acquisition de nouvelles responsabilités au plan religieux (moins du ¼ des femmes). Mais, une bonne partie des femmes (près de 4/10) a déclaré ne pas assumer de rôle au plan communautaire. Cela traduit l'hésitation ou la peur traditionnelle des femmes à pouvoir s'affirmer en dehors du cadre du ménage alors que c'est là même que se situe l'un des véritables défis. Au Bénin et encore plus particulièrement en milieu rural la femme soumise est la mieux perçue. Effectivement, dans les structures sociales la femme publique est sujette à des considérations de mœurs légères. C'est « la femme de tout le monde », « la femme du dehors ». En se remémorant le caractère féodal de la gent masculine, il se conçoit aisément

comme allant de soi cette réticence des femmes à être actives sur la scène publique. L'œuvre de Vinssonneau (1999: 159) montre que ce sont à ces stéréotypes que s'associent habituellement les modalités différentielles d'exercice du pouvoir: «Les profils stéréotypés des deux sexes, écrit cet auteur, déterminent largement, en effet, les potentialités de chacun à s'ériger en source d'influence et de pouvoir, attendu que les stéréotypes masculins et féminins prescrivent la manière dont hommes et femmes doivent se conduire face à autrui».

Cela veut dire que les conduites des acteurs sociaux, qu'ils soient hommes ou femmes, sont déterminées par la société qui préexiste et existe après eux. L'adoption d'un comportement contrevenant au modèle prescrit de la bonne conduite est donc socialement inacceptable et expose tout individu aux inconvénients de la désapprobation sociale.

Tableau IV : Nouveaux rôles de la femme bénéficiaire dans son milieu social

Rôles de la femme	%
Rôle de la femme dans le ménage	
Prise en charge des enfants dans le ménage	45
Rôle de complémentarité dans les charges du ménage	27
Diversification des sources de revenu de la femme	5
Investissement dans le ménage	9
Pas de nouveau rôle	14
Rôle de la femme dans la famille élargie après le microcrédit	
Contribution aux cotisations familiales	41
Aucun rôle	18
Personne ressource, personne plus respectée	27
Augmentation de l'aide à la famille	9
Participation à la prise des décisions dans la famille	5
Rôle de la femme dans son groupe social après le microcrédit	
Acquisition de nouvelles responsabilités dans le groupe de crédit	18
Personnes ressources	45
Participation aux prises de décision dans le groupe	5
Augmentation de la capacité d'épargne dans le groupe	23
Aucun rôle	9
Rôle de la femme dans l'environnement social après le crédit	
Aucun rôle	36
Augmentation de la contribution financière aux activités sociales	23
Augmentation de la capacité d'épargne à la mosquée	4
Meilleur positionnement dans le groupe religieux	9
Participation aux prises de décision à l'église	5
Acquisition de nouvelles responsabilités dans le groupe religieux	23

Ainsi que nous l'apercevons, c'est la société qui approuve ou désapprouve les conduites; et ceci en raison des prescriptions des rôles de sexe qui sont ses prescriptions à elle, c'est-à-dire ses stéréotypes. Les inégalités sociales sont, au demeurant, le fait des inégalités relatives aux stéréotypes et s'expriment par le jeu du pouvoir, c'est-à-dire, en fait, par le jeu des dominations aux dépens des sujets de sexe féminin.

3.2.5. Perceptions sociales de la contribution du microcrédit au renforcement du pouvoir de la femme

Le discours des personnes ressources nous renseigne sur la perception sociale de la contribution du microcrédit au renforcement du pouvoir de la femme. C'est le niveau idéologique dans les représentations sociales qui indique les représentations sociales et les systèmes de croyances existantes qui évaluent les rapports sociaux entretenus avec les femmes dans notre ère d'étude. Le microcrédit est venu en aide à la femme et contribue à son autonomisation. C'est également la position théorique de Guérin (2001 :8) qui stipule que le microcrédit est pour la femme comme un moyen d'acquérir une certaine indépendance financière. Il appert donc que cet instrument économique lui permet de renforcer la confiance en soi ainsi que l'amélioration de son statut dans la famille. L'encadré 4 résume cette perception du microcrédit sur le renforcement de la capacité de la femme.

Encadré 4 :

Je connais un cas où la femme n'avait pas d'activité. Mais lorsqu'elle a pris le premier crédit de 30000FCFA elle a commandé un sac de maïs à 21000FCFA et elle a débuté le commerce de l'akassa. Et jusqu'à ce jour cette femme continue de mener son activité cela dure déjà un an au moins. Je pense donc que le microcrédit est une bonne chose. Seulement qu'il faut revoir l'aspect de l'éducation. Les structures de microcrédit doivent apprendre aux femmes que prendre le microcrédit ce n'est pas devenir « rebelle » vis-à-vis de son mari dans le ménage. En effet, si tu as l'argent et tu ne respectes pas les gens cela ne peut pas te porter bonheur. Si la femme respecte son mari par exemple si elle reçoit 100.000FCFA de crédit et que le mari lui complète 20.000FCFA, cela lui rapportera plus de bénéfice.

M. C, conseiller chef quartier

A contrario le microcrédit dans sa vision libératrice de la femme a contribué à la diminution du respect qu'incarne traditionnellement l'homme. Le microcrédit en voulant lever les carcans sociaux dans lesquels la femme était embrigadée lui a donné des pouvoirs auxquels elle n'a

pas été préparée. Au début de l'initiative du microcrédit, la population disait que c'est l'argent de Yayi Boni, c'est-à-dire de l'argent gratuit dont on pouvait disposer à sa guise et qu'on peut rembourser ou non. Cela avait porté préjudice au portefeuille de microfinance. Cette situation a fait que beaucoup d'ONG ont fermé leur porte. Mais avec l'arrivée des structures comme CLCAM, GRAPAD c'est la gestion rigoureuse surtout avec leur politique de recouvrement.

3.2.6. Conclusion partielle

La perception sociale sur la capacité des femmes à pouvoir satisfaire leurs besoins sans l'appui de l'homme rentre progressivement dans les habitudes. Ainsi, concernant la capacité à se nourrir, s'équiper et à se vêtir il ressort du discours des hommes et des femmes que les femmes bénéficiaires de microcrédit y parviennent suffisamment. Par contre, le besoin du logement a été désigné comme relevant principalement du ressort de l'homme. Mais selon quelques femmes dont les opinions ne convergent pas totalement avec celle des hommes, elles détiendraient la capacité de pouvoir assurer leur propre logement. Dans la perception sociale, le microcrédit favorise l'accès à la prise des décisions dans leur ménage. Mais il paraît utile de faire observer que l'avis des femmes est surtout consulté pour les décisions ayant trait à l'éducation des enfants et aux investissements. On retient également que le microcrédit peut adoucir les relations du ménage en rehaussant l'image de la femme. Le microcrédit peut également contribuer à la destruction des relations au sein du couple en étant le vecteur de violences physiques pouvant malheureusement conduire parfois au divorce. Le rôle féminin est perceptible dans le ménage et au niveau de la famille élargie. Les femmes ont surtout développé la capacité à participer aux charges des enfants, à diversifier les ressources pour augmenter leur revenu. L'appartenance des femmes au groupement de crédit a influencé leur image sociale. Dans la pensée sociale, il en résulte au niveau idéologique que le microcrédit est une réelle opportunité.

Chapitre 4 : Analyse des motivations de l'*empowerment* des femmes bénéficiaires de microcrédit

Les moments d'éducation permettent aux femmes d'acquérir des connaissances et des capacités nécessaires au développement de leur pouvoir décisionnel dans leur environnement social. Pour le bon déroulement des formations, une organisation est mise en place par les structures ayant à charge la gestion du microcrédit. Les thèmes développés au cours des modules de formation sont relatifs à la gestion du crédit et des AGR, au planning familial, aux devoirs conjugaux de la femme et au leadership féminin. Ces thèmes contribuent à l'amélioration du statut social de la femme puisque les mœurs sociales ne lui permettent pas toujours de jouir de la même position sociale que l'homme. En effet, le rôle de la gent féminine en matière de développement est crucial en raison des multiples tâches qu'elle assure dans les sphères de développement. L'étude de la position sociale des bénéficiaires a conduit à la présentation de leur environnement socio-économique d'insertion et des types de décisions auxquels elles ont accès d'une part et l'influence des facteurs socio-économiques sur leur positionnement social d'autre part. Enfin, les contraintes relatives à la participation de la femme au processus décisionnel ont été étudiées.

4.1. Contribution de l'éducation à l'empowerment des femmes bénéficiaires de microcrédit

4.1.1. Organisation des formations

Plus de la moitié des femmes bénéficiaires de microcrédit participent régulièrement à des formations en vue du renforcement de leur capacité. Seulement, environ 2/10 des femmes ont déclaré y avoir participé rarement. Cette absence des femmes se justifie en partie d'une part par leur occupation à travers l'activité qu'elles exercent ou par les caprices des maris qui ne sont pas parfois informés de l'obtention du crédit par leur femme d'autre part. D'autres raisons comme les cas de maladie ou de voyage sont aussi évoquées.

Les rencontres entre les femmes se font par quinzaine sous le contrôle de la présidente du groupement et de la promotrice de crédit. Elles sont souvent organisées en de petits groupes de solidarité dont le nombre varie. L'ensemble des groupes de solidarité forme le groupement de microcrédit. Ces rencontres au sein des groupes de solidarité sont destinées non

seulement aux remboursements des prêts mais également constituent des opportunités de renforcement de la solidarité entre les membres.

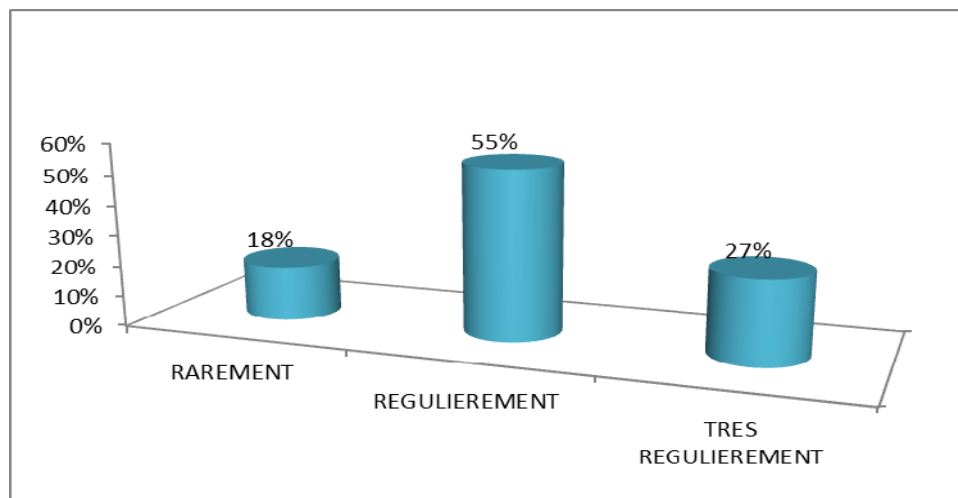


Figure VI : Fréquence des formations

4.1.2. Contenu des formations

De façon empirique, l'analyse du tableau IV montre que les formations abordent des thèmes diversifiés et transversaux à la vie des femmes. Toutefois, selon 8/10 des femmes le thème central est relatif à la gestion du crédit et au bien-être du ménage. En effet, la bonne gestion du crédit exige de la femme certaines capacités nécessaires pour un investissement rationnel du crédit par rapport à son activité dans le but de réaliser un maximum de profits. Les formations ont généralement pour vocation de développer chez les femmes des compétences relatives à la capacité de *prévoir, d'organiser, de diriger et de contrôler*. L'accent est aussi mis sur l'étude des marchés grâce à un apprentissage sur l'analyse de la situation de la clientèle, la demande, l'offre et la concurrence. Quelques piliers du marketing sont communiqués aux femmes. Ils concernent le produit, la place, le prix, la promotion et le personnel. D'autres thèmes éclairent les femmes sur la gestion financière et l'approvisionnement. Ces modules de formation paraissent pertinents au développement des capacités des femmes en ce sens qu'elles agissent désormais comme des entrepreneurs. Seulement, l'analphabétisme des femmes constitue un facteur limitant pour la bonne assimilation du contenu des formations.

Tableau V : Conseils donnés aux femmes lors des séances d'éducation

Types de conseils	%
Le planning familial, les devoirs conjugaux de la femme	9
Gestion du crédit et bien être du ménage	80
Gérer mieux les activités; le leadership féminin et les rôles de la femme en société; le positionnement de la femme; le pouvoir économique: comment avoir son capital	10
La participation aux réunions, la confidentialité des débats qui ont lieu lors des réunions pour ne pas détruire le foyer de l'autre, autonomisation de la femme	9

Le bien-être du ménage constitue un autre volet des formations reçues par les femmes. En effet, cet aspect de la formation paraît intéressant puisque lorsque la famille se porte bien la femme peut très bien vaquer à ses activités économiques. En d'autres termes, elle pourra faire fructifier le crédit, procéder à un bon remboursement et affecter une part de ses bénéfices aux dépenses du foyer. Aussi, un module de formation est-il consacré au planning familial et aux devoirs conjugaux des femmes. Le planning familial éviterait aux femmes les grossesses non désirées qui impactent significativement et de façon négative les AGR. Il est donc une nécessité pour les structures de revenir sur ces thèmes pour garantir une meilleure utilisation des ressources allouées aux femmes.

Ces résultats cadrent avec ceux de Nteziyaremye et *al.* (1996 :29) qui affirment que les échanges au cours des formations tournent autour de plusieurs sujets tels que la santé et l'hygiène, le planning familial, l'éducation, l'entrepreneuriat, l'eau potable et autres pour chercher des solutions et décider des actions à entreprendre afin de régler ces problèmes. Mayoux (1999) et Guérin (2001 :14) expliquent que le collectif des femmes ainsi créé encourage l'ouverture au débat social et l'initiative féminine en matière de transformations sociales. Ils pensent aussi que cette approche collective facilite l'« aptitude à prendre conscience de leurs droits et à les faire valoir » dans leur existence.

4.1.3. Niveau de gestion du crédit

Le niveau de gestion du crédit est analysé au travers de son utilisation et de son contrôle par les femmes.

4.1.3.1. Utilisation du microcrédit

Le tableau V présente une analyse de l'utilisation qui est faite du microcrédit par les femmes bénéficiaires. Dans l'ensemble, il est unanimement admis aussi bien par les bénéficiaires que par leur époux que la première destination du microcrédit est l'investissement dans les activités génératrices de revenu. Mais, selon les hommes une partie de ces ressources est inégalement affectée à d'autres dépenses. Ces dépenses concernent entre autres la scolarisation des enfants, les soins pour la maladie des enfants et le bien-être personnel. Or, le but visé par la microfinance est de contribuer au développement des activités économiques des femmes en vue de la génération de plus de profit à la faveur du bien-être de la famille. A cet effet, Mayoux (1999) révèle que l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage peut s'accompagner d'une diminution des contributions de l'homme. Selon des évidences empiriques, les hommes valorisent explicitement l'augmentation des contributions féminines aux dépenses du ménage qui les libèrent dans une certaine mesure de leur responsabilité envers leur ménage (Mayoux, 1999).

Tableau VI : Utilisation du microcrédit

Types d'utilisation	Pourcentage (%)	
	Femmes	Hommes
Investissement dans une activité	100	50
Scolarisation des enfants	-	13
Soins pour la maladie des enfants	-	25
Bien-être personnel	-	12

4.1.3.2. Contrôle du microcrédit

L'analyse du graphique VII montre que le contrôle des crédits aussi bien du point de vue des bénéficiaires que des époux est assuré par les femmes elles-mêmes. Ce résultat est intéressant car il témoigne du dynamisme des femmes de la arrondissement d'Adjohouncentre . En effet, le contrôle du crédit est perçu comme l'une des dimensions importantes de la prise de décision familiale (Cheston et Kuhn, 2002). En d'autres termes, la maîtrise du contrôle du crédit par les femmes dénote de leur forte participation à la prise de décision dans le ménage.

Il s'agit d'un *empowerment* de type économique que Mayoux (1999) ; Cheston et Kuhn (2002) considèrent comme celui qui génère les autres types à savoir l'*empowerment* social,

psychologique ou politique. Au demeurant, les théoriciens mettent en garde contre la présomption infondée que l'accès à un programme de microfinance se transforme automatiquement en *empowerment* pour les femmes (Mayoux, 1999). En outre, il s'agit pour les structures de microcrédit de relever un défi important en matière d'éducation des femmes. Effectivement, si ces dernières ne parviennent pas à avoir un contrôle réel du microcrédit il paraît illusoire de penser à une quelconque augmentation de leur capacité par le truchement de cet instrument économique.

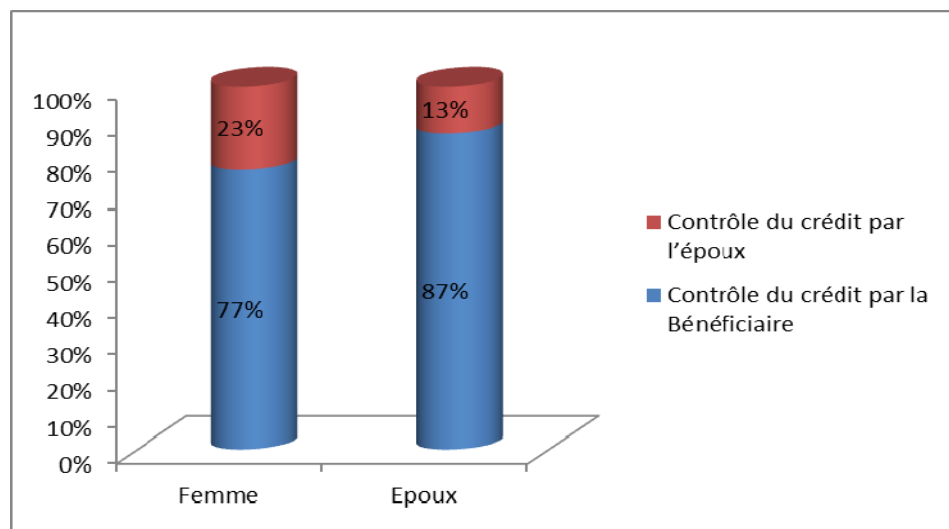


Figure VII : Contrôle du crédit selon les bénéficiaires et les époux.

Par ailleurs, dans un contexte où le microcrédit cible particulièrement les femmes, Guérin (2002) met en garde contre les effets pervers qui peuvent en découler. A commencer par les détournements du crédit que les conjoints ou autres membres masculins de la famille peuvent être incités à s'approprier. Quelques auteurs à l'instar de Goezt et Sen Gupta (1996), abondant dans ce sens ont conduit de nombreuses études empiriques qui ont fait ressortir le risque de détournement du crédit par les hommes.

4.1.3.3. Gestion des activités génératrices de revenu.

Cette section s'intéresse à la capacité des femmes qui suivent des formations dans le cadre du microcrédit à pouvoir créer de nouvelles activités. Les données révèlent que plus de la moitié des femmes ont pu créer leurs activités génératrices de revenu après avoir reçu le microcrédit (Figure VIII). Parmi ces femmes certaines qui s'adonnaient uniquement à la transformation de noix de palme avant le microcrédit se sont lancées dans le commerce de

fruits et d'alcool. Il y a des femmes qui ont démarré leur activité par la vente de fagot de bois mais aujourd'hui elles s'adonnent aux activités de transformation notamment celles de noix de palme et celle de manioc selon la période de production. D'autres ont plutôt démarré par la vente de maïs mais depuis qu'elles ont suivi les formations, elles ont entrepris la transformation de noix de palme. Certaines se sont carrément investies dans l'élevage. Par contre, d'autres femmes préfèrent se concentrer sur leurs activités initiales pour éviter de se mettre en situation d'impayé. Elles soutiennent leur choix par le dicton populaire suivant : « qui trop embrasse mal étreint ».

Il résulte des entretiens menés auprès des hommes une tendance contraire. Pour ces derniers (plus de la moitié), d'une manière générale leurs épouses n'ont pas pu réellement créer de nouvelles activités. Selon les uns les femmes ont préféré augmenter le capital de transformation plutôt que de créer de nouvelles activités. Les autres estiment que l'activité de transformation surtout celle de l'huile de palme est très exigeante en matière de temps et occupe pleinement les femmes. Ainsi, pour des raisons de mévente, de non disponibilité ou de l'insuffisance du montant du microcrédit, certaines femmes préfèrent continuer dans leurs activités initiales.

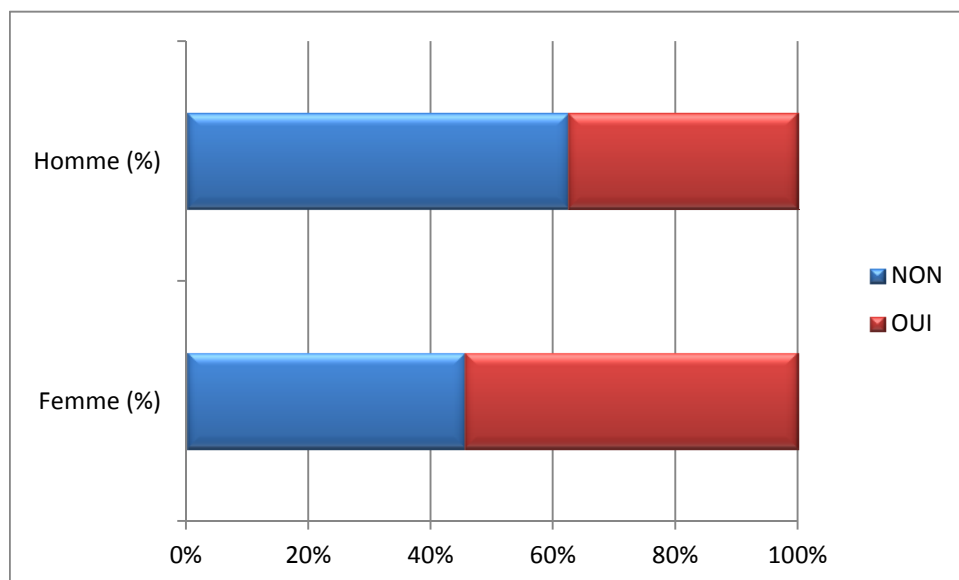


Figure VIII : Capacité de création de nouvelles activités

4.1.3.4. Gestion de l'épargne

L'analyse de la capacité de gestion de l'épargne des femmes bénéficiaires de microcrédit représente l'une des dimensions de cette étude.

L'analyse faite dans le tableau VI est basée sur deux axes principaux. Le premier axe renseigne sur la capacité des femmes à pouvoir réaliser des profits à partir de leurs activités et le second axe sur leur capacité d'épargner grâce aux profits. On constate à la lecture du tableau que toutes les femmes et tous les hommes ont reconnu la capacité des femmes à pouvoir réaliser des profits et à épargner. Le second axe d'analyse nous éclaire sur les types d'épargne auxquels s'adonnent les femmes. Du discours des femmes, on retient que celles-ci parviennent surtout (environ 4 femmes sur 10) à épargner une somme allant de 500fcfa à 1000fcfa par semaine. Les hommes (plus de 3 hommes sur 10) ont plutôt rangé la majorité des femmes épargnant par semaine dans la catégorie de somme se situant entre 1000fcfa et 2000fcfa. Ainsi donc, on peut déduire que par le truchement du microcrédit, les bénéficiaires peuvent hebdomadairement épargner grâce à leurs profits une somme entre 500fcfa et 2000fcfa.

Tableau VII : Capacité d'épargne

Capacité d'épargne	Pourcentage (%)	
	Femme	Homme
Profit à partir de l'activité	100	100
Epargne à partir des profits	100	100
Type d'épargne à partir du profit		
[500fcfa à 1000fcfa [par semaine	41	13
[1000fcfa à 2000fcfa [par semaine	9	37
[2000fcfa à 5000fcfa [par semaine	32	25
plus de 5000fcfa par semaine	18	13

4.1.4. Renforcement des capacités des femmes bénéficiaires de microcrédits

A dessein, nous revenons encore dans cette rubrique sur le renforcement des capacités des femmes bénéficiaires à satisfaire à leurs besoins de base. L'objectif n'est point d'analyser la capacité des bénéficiaires à pouvoir satisfaire à ces besoins mais plutôt d'analyser la contribution des formations au développement de cette capacité.

Les formations jouent un important rôle dans la capacité de la femme à faire face aux dépenses imprévues qui peuvent subvenir dans le ménage. Cette prise en charge des besoins imprévus signifie que grâce aux formations les femmes développent des capacités d'anticipation et de prévision des besoins. En somme, la femme devient proactive. Mais, quelques obstacles à la formation existent et ne permettent pas d'atteindre le changement

escompté. Ce sont en l'occurrence les commentaires de la belle famille qui selon certaines bénéficiaires d'une part prête des intentions d'adultère à la femme qui innove trop. Cela fait que la femme évite parfois de mettre en pratique tous les conseils reçus à la formation pour pouvoir passer inaperçue. D'autre part, la négligence des femmes, qui préfèrent se consacrer aux activités pécuniaires plutôt qu'aux formations.

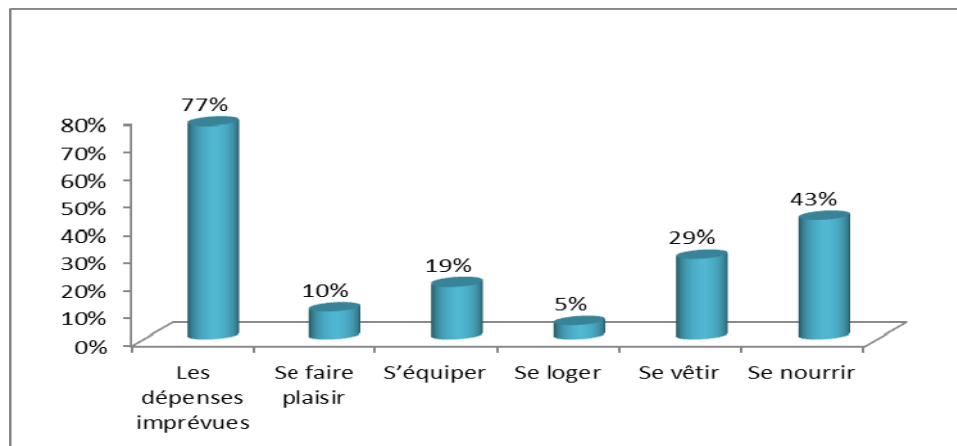


Figure IX : Contribution des formations à la satisfaction des besoins de base

4.1.5. Amélioration du statut de la femme bénéficiaire dans l'environnement social

Dans le cadre de leur formation, les femmes bénéficient des thèmes relatifs à l'amélioration de leur statut social endogène. Selon les propos de certaines femmes la participation aux formations a amélioré leur statut social notamment vis-à-vis de la belle famille. Ce changement s'expliquerait par les nouvelles connaissances acquises. Ces connaissances ont trait au traitement de certaines maladies infantiles en l'occurrence la diarrhée et le vomissement. Ces affections constituant la préoccupation de nombreuses femmes ayant des enfants en bas âge font que les bénéficiaires des formations sont très sollicitées. Cette sollicitation prend plus de la valeur symbolique lorsque la détentrice de telles connaissances vit en milieu polygame ou dans sa belle-famille qui, en Afrique est souvent le vecteur de préjugés sociaux et de représentations sociales. La femme acquiert donc de la considération sociale au travers de sa participation aux formations. Cette considération fait que certains maris ne manquent plus de respect à leur femme. L'image maternelle s'en trouve de même modifiée dans la perception des enfants pour qui la « maman » incarne désormais la femme battante, une personne ressource ou encore une bibliothèque.

Par ailleurs, les formations ont aidé à l'élargissement du cercle d'intervention de la femme qui dépasse désormais le seul cadre familial. C'est l'analyse que l'on peut faire de la situation dans le tableau ci-dessous situé (tableau VII). On s'aperçoit que les femmes ont développé d'autres potentialités. Au nombre des compétences énumérées par les femmes (10/10) et les hommes (6/10) on peut citer prioritairement la capacité de gestion des groupes d'appartenance. Viennent ensuite la capacité de faire des points de vente périodiques et la capacité de maintien de la clientèle. Grâce aux idées reçues pendant les formations quelques femmes ont pu développer leur dynamisme et accéder aux marchés locaux ou régionaux.

Tableau VIII : Cadre socio-économique d'intervention de la femme

Rubrique	Pourcentage (%)	
	Femme	Homme
Gestion des groupes d'appartenance	100	60
Maintien de la clientèle	36	25
Point de vente par périodicité	45	50
Accès au marché local ou régional	41	25

4.1.6. Conclusion partielle

Les femmes participent globalement aux séances d'éducation organisées au sein des IMFs. Cependant, il s'observe des irrégularités par rapport à la fréquence. En effet, les femmes ne sont pas toujours assidues aux programmes pour des raisons de disponibilité. Au cours des formations, la gestion des AGR et le bien-être du ménage constituent les principales thématiques abordées.

Par rapport au microcrédit, la femme n'en a pas exclusivement le contrôle. Mais d'une façon générale les femmes parviennent à utiliser le crédit. La première destination du microcrédit est l'investissement dans les AGR. Les autres dépenses auxquelles le microcrédit est destiné sont la scolarisation et la santé des enfants, le remboursement d'autres prêts, la santé des enfants et le bien-être personnel.

Relativement à la gestion du microcrédit, les opinions entre hommes et femmes sont divergentes sur la capacité des femmes à diversifier les AGR grâce aux formations reçues.

L'épargne hebdomadaire est le type le plus usité avec un intervalle financier moyen dominant se situant entre 500FCFA et 2000FCFA et sert à divers investissements. Grâce aux formations, la pro-activité féminine est perceptible. Mais, quelques obstacles socio-culturels viennent émousser cet élan féminin. Les principales contributions des formations à l'amélioration du statut social des femmes sont observées dans le ménage et dans la belle-famille. Les formations donnent plus de considération sociale à la femme lorsque cette dernière acquiert des savoirs traditionnels de guérison. L'intervention sociale de la femme peut dépasser les limites du ménage. De cette même manière la femme acquiert surtout la capacité de gestion des groupes d'appartenance et la capacité de faire des points de vente périodiques.

4.2. Influence de la position sociale sur l'empowerment des femmes bénéficiaires de microcrédit

Cette rubrique traite d'une part de l'environnement socio-économique dans lequel la femme est appelée à prendre des décisions et des contraintes qui y sont liées. Et d'autre part de l'influence des facteurs socio-économiques sur son positionnement dans le ménage et dans sa communauté de vie.

4.2.1. Environnement socio-économique d'insertion de la femme et processus décisionnel

L'insertion de la femme dans le processus décisionnel de son environnement social dépend de quelques facteurs socio-culturels. Ces facteurs identifiés puis étudiés au cours de la présente recherche sont le statut social des parents, le pouvoir économique de la femme, la participation de la femme aux œuvres sociales, le positionnement de la femme dans son groupement de crédit.

4.2.1.1 Statut social des parents

Les parents des femmes bénéficiaires de microcrédit appartiennent à différentes familles. On retient avant tout du discours de la majorité des femmes et des hommes que la famille dominante est celle des agriculteurs. Les autres types de famille sont par ordre d'importance des familles de fonctionnaires, de commerçants et des familles de chasseur (tableau VIII).

Tableau IX : Statut social des parents

Rubrique	Pourcentage (%)	
	Homme	Femme
Famille de chasseurs	5	13
Famille d'agriculteurs	90	90
Famille de fonctionnaires	14	25
Commerçants	5	25
Famille Royale	5	-

4.2.1.2 Type de pouvoir économique

Cette section est consacrée à l'analyse des types de pouvoir économique détenus par les femmes bénéficiaires. Ces pouvoirs s'expriment surtout par la possession de palmeraies et de terres. Les autres types de pouvoir économique sont manifestés par la possession de capital financier, de champ de piment, d'unité de transformation de noix de palme, et de maisons.

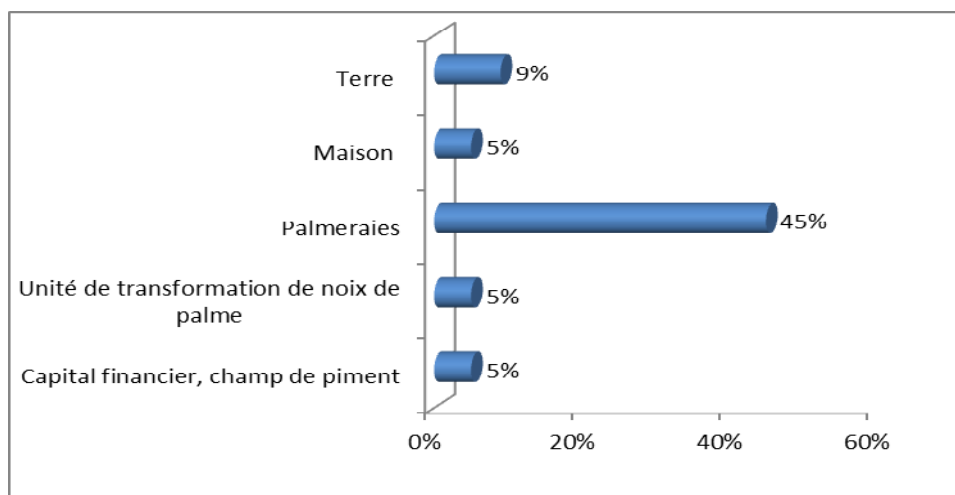


Figure X : Type de pouvoir économique

4.2.2. Participation des femmes aux œuvres sociales et positionnement dans le groupement de crédit

La figure XI renseigne sur la participation des femmes aux œuvres sociales et sur leur positionnement dans le groupement de crédit. Environ 6 femmes sur 10 participent aux œuvres sociales. Ces œuvres concernent le don de nourriture aux nécessiteux, les cotisations financières à l'église pour les pauvres, le don d'habits aux plus nécessiteux, l'assistance financière et le don de matériel aux enfants en situation difficile et l'assistance affective et financière en cas de maladie.

En matière de responsabilité au niveau des groupements de crédit, les femmes bénéficiaires interviewées sont concernées dans plus de 6 cas sur 10. Trois principaux postes de responsabilité existent au sein des groupements. Il s'agit du poste de présidente, de secrétaire et de trésorière. Quelques privilèges découlent de ces responsabilités. Nous avons à titre illustratif la déclaration de Madame Chantal Abèkè dite gangban résidente au quartier Anamè «*je suis très considérée à la CLCAM parce que je suis la présidente de mon groupement de crédit et pour les grandes décisions concernant les femmes on m'appelle toujours; dans ma communauté quand les femmes veulent prendre d'initiative, elles cherchent toujours à ce que je les organise*». Selon d'autres femmes la responsabilité au sein des groupements de crédit leur donne accès à la participation aux réunions au plan communautaire. Les femmes ayant des responsabilités au sein des groupements de crédit sont donc souvent consultées par leurs paires pour la prise de décisions importantes. Ces décisions peuvent concerner le règlement de problèmes conjugaux, la prise d'initiative dans des domaines privilégiés en termes d'entreprise. Les femmes participent également à de nombreuses formations compte tenu de leur positionnement dans le groupement de crédit. Elles deviennent ainsi leaders et servent de relais pour la transmission des connaissances acquises lors des formations aux autres membres n'ayant pas participé à travers des séances de restitution qu'elles organisent.

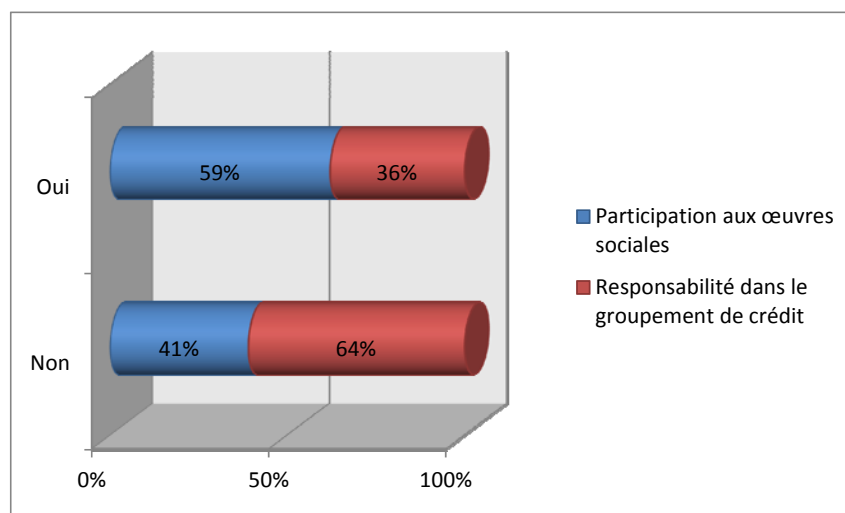


Figure XI : Œuvres sociales et responsabilités

4.3. Influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement de la femme

L'influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement de la femme est appréciée tant au niveau ménage que communautaire.

4.3.1. Influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement de la femme dans le ménage

L'influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement de la femme dans son ménage est analysée dans le tableau ci-dessous situé (tableau IX). Au regard des déclarations faites par les femmes sur le pouvoir économique, certaines d'entre elles pensent que cela leur donne accès à la prise des décisions au sein du ménage. Cette opinion est surtout partagée par l'ensemble des femmes et un peu plus du tiers des hommes (environ 4 hommes sur 10). Le microcrédit peut induire donc des changements dans les rapports sociaux au sein du ménage. Les œuvres sociales permettent aux femmes d'acquérir un statut privilégié. Cette position est surtout défendue par tous les hommes sans aucune exception. Par contre, le statut social des parents n'induirait pas d'amélioration substantielle sur le statut de la femme aussi bien du point de vue des hommes que des femmes. Donc, ce dernier facteur n'est pas un paramètre à prendre en compte dans les stratégies d'élimination des facteurs entravant l'insertion des femmes au processus décisionnel au sein du ménage.

Le statut professionnel qu'on pourrait volontairement relier au pouvoir économique favorise la prise en compte des opinions de la femme dans les prises de décisions (déclaration de plus de 5 femmes sur 10). Pareillement pour le régime matrimonial identifié comme déterminant la place de la femme dans le ménage par près de 6 femmes sur 10. A part le régime matrimonial, les effets du statut religieux sur l'insertion de la femme au processus décisionnel a fait objet d'analyse. Il se déduit après analyse, que selon les deux sexes ce facteur influence peu la participation de la femme au processus décisionnel dans le ménage.

Ainsi, on peut conclure que selon les femmes c'est par ordre d'importance le pouvoir économique, le régime matrimonial et le statut professionnel qui sont les facteurs socio-culturels qui favorisent leur *empowerment*. Dans le rang des hommes, les données empiriques

révèlent que les œuvres sociales sont aussi déterminantes dans la participation de la femme au processus décisionnel.

Tableau X : Influence sur le positionnement dans le ménage

Rubrique	Pourcentage (%)	
	Femme	Homme
Pouvoir économique		
Prise des décisions dans le ménage	100	38
Les œuvres sociales		
Statut social privilégié dans le ménage	36	100
Statut social des parents		
Amélioration du statut de la femme lié à son appartenance familiale	45	13
Statut professionnel		
Participation à la prise de décisions dans le ménage	55	-
Régime matrimonial		
Détermination de la place de la femme dans le ménage	59	25
Privilèges de la femme grâce au statut religieux		
Participation à la prise de décisions dans le ménage	23	38

L'absence d'uniformité au niveau des différents résultats en relation avec le sexe des enquêtés ne nous permet d'établir l'existence de liens stricts entre un quelconque facteur et la participation de la femme au processus décisionnel dans son ménage. Néanmoins, cela renseigne sur les facteurs capables d'influencer cette participation féminine. On pourrait en déduire le caractère varié des facteurs déterminants la participation des femmes au processus décisionnel au niveau ménage.

4.3.2. Influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement communautaire de la femme

Au niveau communautaire, les femmes désignent seulement deux facteurs entrant en compte dans leur accès à la prise de décision. Le premier représente le statut professionnel tandis que le second non moins important est plutôt le statut social des parents (un peu de la moitié des femmes). Par contre, ayant une position divergente de celle des femmes, la moitié des hommes a plutôt identifié principalement les œuvres sociales faites par les femmes comme condition pour pouvoir jouir d'une bonne assise sociale pouvant leur permettre de participer au processus de prise de décision communautaire.

Selon le point de vue de certains des leaders d'opinion, les femmes ne sont pas encore décidées et prêtes à se positionner au plan communautaire. Les femmes n'aiment pas dis-ent-elles, être positionnées dans les associations de développement. Au moment où l'on promeut leur prise en compte dans les instances de prise de décision, celles-ci ne veulent pas prendre leur responsabilité.

Tableau XI : Influence sur le positionnement communautaire de la femme

Rubriques	Femme (%)	Homme(%)
Les œuvres sociales		
Accès équitable entre le mari et la femme de faire valoir leurs revendications sociales	-	50
Statut social des parents		
Amélioration du statut de la femme lié à son appartenance familiale	45	13
Statut professionnel	-	-
Participation à la prise de décisions communautaires	59	25
Le statut religieux		
Participation à la prise de décisions communautaires	33	38

Elles attendent d'abord que le travail soit fait avant de venir se présenter. Si elles s'absentent du lieu de décision et qu'une sanction leur est infligée elles prennent cela en adversité. Néanmoins deux noms de femmes très dynamiques nous ont été cités en exemples. Elles sont souvent présentes aux réunions du conseil de quartier lorsqu'on les invite. Ces femmes sont également présentes dans plusieurs associations de développement. Elles dirigent souvent les femmes lorsqu'il y a des manifestations politiques ou sociales. Pendant les campagnes électorales ce sont elles qui mobilisent les autres femmes.

4.3.3. Contraintes liées à la participation de la femme au processus décisionnel

En dépit des efforts fournis par les instances décisionnelles, les femmes continuent d'être victimes d'exclusion à certains niveaux de prise de décision.

4.3.3.1 Niveau familial

Dans le ménage, les hommes jouissent de leur traditionnelle emprise sur les femmes et ne les informent que lorsque le projet entrepris a échoué ou est à son terme. D'une façon générale, les femmes sont exclues de la prise de décisions relatives à leur belle famille. Souvent aussi,

lorsque l'homme décide de contracter un second mariage il associe rarement la première femme. Mêmement pour les cas où le mari décide de donner sa fille en mariage ; les décisions sont souvent prises solitairement. Selon un des délégués rencontrés lors de la phase empirique, les femmes ne doivent pas être associées aux affaires monétaires tant familiales que communautaires. L'encadré 5 relate l'expérience de son couple.

Encadré 5:

Ma femme et moi venons de quitter une très mauvaise expérience où trois millions de nos francs avaient été dilapidés. C'était un prêt que j'avais contracté pour faire la culture du riz et j'ai payé cette dette pendant 10 ans à la Banque Dahoméenne de Développement à savoir 45000FCFA de mon salaire chaque mois. Après cette mésaventure j'ai à nouveau remis 500.000FCFA à mon épouse en lui disant te voilà hein toi qui ne résiste pas à l'argent. Je lui ai dit attention c'est l'argent des autres, il faut que je rende cela jusqu'à telle date. Je n'ai jamais retrouvé cet argent. Par la suite j'ai dû payer à nouveau, je ne peux pas vous dire par quelle acrobatie j'étais parvenu à payer cet argent. Cet argent n'a jamais été remboursé cela a fait des histoires pendant longtemps. Jusqu'au point où nos deux familles ont été interpellées. Ma femme m'a baratiné et m'a promis qu'elle va tourner l'argent et le faire fructifier mais hélas. Après lorsqu'elle a dilapidé les 500.000FCFA et que j'ai fait mes enquêtes j'ai découvert qu'il y avait un marabout derrière cette affaire. Ce sont des vendeurs d'illusion, les gens qui disent qu'ils sont capables de faire fructifier l'argent. C'est ce marabout qui avait bleui ma femme avec l'appui de ma belle-mère. Elles étaient naïves et on leur soutirait l'argent. C'est quelque chose qui a cassé mon foyer. Ma femme ne s'en est jamais remise jusqu'à sa mort parce que je ne lui ai pas pardonné cela. Je lui ai dit qu'elle m'a ruiné parce que le prêt bancaire c'était pour réaliser les installations pour l'activité de riziculture. J'avais tous les schémas de construction prêts. C'est au vu de cela que la banque m'avait prêté cet argent.

M. D, conseiller

4.3.3.2 Niveau communautaire

Les femmes ne sont pas associées à certaines cérémonies culturelles et cultuelles telles que les rites *Zangbéto* et d'*Oro* puisque le secret dans ces entités est strictement masculinisé. Pour des cérémonies communautaires circonstancielles, les femmes sont souvent exclues de la gestion financière et se contentent de l'animation culturelle à travers chants et danses truffés d'ovations publiques.

4.3.4. Conclusion partielle

Les parents des femmes bénéficiaires de microcrédit sont issus de famille d'agriculteurs. Le pouvoir économique des femmes s'exprime principalement par la possession de palmeraies. Les femmes détiennent la capacité de faire des œuvres sociales sous forme d'aides sociales diverses aux plus démunis. Le fait que les femmes assurent des responsabilités dans les groupes d'appartenance leur permet de participer aux réunions au plan communautaire. De plus, elles sont des personnes ressources auprès de l'IMF et des femmes qui les sollicitent très souvent concernant différents aspects de la vie sociale. Ces femmes sont aussi des relais de transmission des informations aux membres simples. En ce qui concerne l'influence des facteurs socioéconomiques sur le ménage, seules les femmes établissent l'existence de lien direct entre leur pouvoir économique, leur statut professionnel et leur régime matrimonial et la prise des décisions au sein du ménage. Pour les hommes, ce sont plutôt les œuvres sociales faites par les femmes qui leur permettent de jouir d'un statut social privilégié. Ni les femmes ni les hommes ne font de lien entre le statut social des parents de même que le statut religieux et la position sociale dont la femme bénéficie. Au plan communautaire les femmes désignent majoritairement leur statut professionnel comme élément de référence de leur participation à la prise de décision. Quant aux hommes, c'est en faisant souvent les œuvres sociales que les femmes pourront être associées. Les contraintes liées à la participation de la femme à la prise de décision dans le ménage concernent le mariage, les décisions en rapport à la belle famille et les questions financières. Au plan communautaire, les femmes sont exclues des activités culturelles et occupent parfois des rangs secondaires quant à l'organisation des activités culturelles ou politiques.

Perspectives de recherche

Pour mieux cerner les dynamiques en jeu dans le processus d'*empowerment* des femmes bénéficiant des programmes de microcrédit dans la arrondissement d'Adjohoun-centre , le champ de l'étude serait élargi à une étude comparative entre bénéficiaires et non bénéficiaires de microcrédit.

L'impact de l'autonomisation de la femme grâce au microcrédit serait également cerné en étudiant les effets de cette autonomisation sur l'éducation des enfants, sur le ménage et dans les relations sociales.

Conclusion

Le sixième objectif du millénaire pour le développement stipule qu'il faut promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. A cet effet, il est préconisé d'œuvrer pour un accroissement de l'accès de la femme aux instances décisionnelles. De nombreuses initiatives sont entreprises pour parvenir à cette finalité dont des lignes de crédits mises à la disposition des femmes par les institutions financières. Alors que l'horizon 2015 est proche l'atteinte de cet objectif ne paraît pas certaine. En effet, bien que les femmes béninoises se soient accoutumées à l'utilisation du microcrédit, ces dernières n'ont pas toujours droit à tous les chapitres décisionnels au même titre que les hommes. La présente étude a analysé les facteurs socio-culturels qui déterminent *l'empowerment* des femmes bénéficiaires de microcrédit dans la arrondissement d'Adjohoun-centre . De façon spécifique, il s'est agi d'analyser l'influence des représentations sociales des femmes bénéficiaires de microcrédit, du statut social des femmes et du rôle joué par l'éducation non formelle dans leur *empowerment*.

Les principaux résultats montrent que les représentations sociales ne sont pas un écueil véritable à la satisfaction des besoins de base par les femmes et à leur participation au processus décisionnel. Par le truchement du microcrédit les femmes bénéficiaires développent des relations apaisées dans le ménage. Toutefois, l'avènement du microcrédit explique l'origine de plusieurs divorces ainsi que des maltraitances physiques et psychologiques vécues par les femmes. Par ailleurs, la femme bénéficiaire de microcrédit voit son image se transformer positivement au plan social du fait de l'augmentation de sa capacité financière en termes de participation. Mais sa représentativité au niveau communautaire est faible et n'est perceptible que dans la participation aux affaires religieuses et par les contributions financières aux activités sociales.

En ce qui concerne l'analyse fonctionnaliste, elle révèle qu'à travers l'éducation non formelle les femmes développent principalement des capacités en matière de gestion financière et dans la tenue du ménage. Les femmes parviennent à contrôler le crédit en dépit des influences reçues de l'environnement social. Par rapport à l'utilisation du microcrédit il est avant tout investi dans les activités génératrices de revenu. Grâce à l'éducation qu'elles

reçoivent, les femmes augmentent progressivement leur capacité en matière de créativité, de diversification d'AGR, d'épargne, de gestion des groupes d'appartenance et d'accès aux marchés régionaux. On note également une amélioration du statut social de la femme au sein de sa belle-famille et de son ménage où sa considération sociale s'accroît.

Par ailleurs, la position sociale des femmes leur sert également de levier pour accéder à la prise de décision dans le ménage notamment par leur pouvoir économique, leur statut professionnel, leur régime matrimonial et leurs œuvres sociales. Au plan communautaire, la participation à la prise de décision est manifestée d'une part, par le truchement des responsabilités qu'elles assurent au sein des groupes de crédit. D'autre part, partiellement grâce au statut professionnel de la femme et au caractère philanthrope des femmes qui servent de référence sociale de leur prise en compte dans les instances sociales décisionnelles. Seulement, ces facteurs identifiés varient en fonction de l'opinion des hommes et des femmes.

Références bibliographiques

- Abric, J.-C (1994). Pratiques sociales et représentations. Paris : PUF.
- Attanasso, M. (2011). Inégalités entre sexes et nécessité de mise en place de Politiques sensibles au genre, Etat des lieux des politiques nationales du genre au Bénin et perspectives.
- Attanasso, M.O, (2010). Rôle de l'Enseignement Supérieur dans le processus d'autonomisation de la femme, 15^{ème} Journée de la Femme.
- Billiez, J. (1997). " Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées ", Etudes de Linguistique Appliquée, Comprendre les langues voisines, N° 104, p. 401-410.
- Bisilliat, J. (2000). «Luttes féministes et développement: une perspective historique». In *Cahiers genre et développement: Le genre un outil nécessaire, introduction à une problématique.* (dir) BISILLIAT, J. et VERSCHUOR C. Paris, Genève, l'Harmattan, p 19-29.
- Bourdieu, P. (1998). La domination masculine, Paris: Seuil.
- Carpentier, J. (2003). *Les femmes, les études féministes et la géographie universitaire au Québec: une recherche exploratoire.* Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, 122 p.
- Cheston, S. & Kuhn, L. (2002). Empowerment women through microfinance, Document de travail, Women's Opportunity Fund, UNIFEM, 65p.
- Daley-Harris, S. (2006). «Etat de la campagne du sommet sur le microcrédit. Sommet mondial du microcrédit. Rapport 2006. 76 pages.
- Damant, D., Paquet, I., & Bélanger, J. (2001). Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience des femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles. *Recherches féministes.* 14(2), 133-154.
- Djossou, S. (1997). Promotion de la femme au Bénin. In : le livre blanc, Cotonou.
- Do, Kim Lien. (2003). L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage: une recherche collaborative. Thèse de doctorat en technologie de l'enseignement, Université Laval.
- Doise, W. (1985). Les représentations sociales, définition d'un concept. *Connexions,* 45, p.243-253.

-
- Doubogan, Y. (2010). Etat des lieux de la participation des femmes au développement du Bénin 50 ans après les indépendances
- Dufort, F. & Guay, J. (2001). Agir au cœur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social. In : Saint-Nicolas - Les Presses de l'Université Laval.
- Durkheim, E. (1898). *Représentations individuelles et collectives. Sociologie et Philosophie, Paris, P.U.F. 1974.*
- Elson, D. (2000). «Renforcement du pouvoir des femmes». In *Cahiers genre et développement: Le genre un outil nécessaire: introduction à une problématique.* (dir) Bisilliat, J. et VERSCHUUR, C. Paris, Genève, l'Harmattan, p 117-119.
- FOURN, E. (2011). Rôle et importance des femmes dans le Développement socio-économique du Benin : pesanteurs culturelles et Sociologiques, Etude & document n°018/2011
- Gilbert, V. (2009). Etude de la Grameen Bank; Le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'empowerment, *In les cahiers de la Chaire C.-A. Poissant, collection mémoire, n°2009-1.* www. poissant. Uqam. Ca
- Gnansounou, S. (2000). Le risque dans la finance informelle, Portefeuille tontinier et gestion des aléas dans les tontines béninoises, p. 41 -67.
- Goetz, A.-M., & Sen, G. (1996). « Who Takes the credit? Gender, Power, and Control over Loan use in Rural Credit Programs in Bangladesh », *World Development*, vol. 24, no. 1, pp. 45-63. Genève.
- Guérin, I. & Palier, J. (2005) « Empowerment, self-help group et solidarité démocratique en Inde ». In Guérin Isabelle kamala, Marius-Gnanou, Thierry Pairault et Jean-Michel Servet. *La microfinance en Asie.* Paris, Karthala éditeur, p.173-194.
- Guérin, I. (2001). *Microfinance et Autonomie féminine*, Organisation internationale du Travail, Programme finance et Solidarité, Genève, 70p.
- Guérin, I. (2002). "Microfinance dans les pays du sud. Quelle incompatibilité entre solidarité et pérennité", *Revue d'Economie Financière*, pp. 145-164.
- Guérin, I. 2003. « Economie solidaire et inégalités de genre: une approche en termes de justice sociale », *Revue Internationale de l'Economie Sociale RECMA*, n°289, juillet, pp.40-57
- Holst, (1985). « *Le rôle des institutions financières informelles dans la mobilisation de l'épargne*», in Epargne et Développement, Economica.

-
- INSAE, 1999, Troisième Recensement général de la population et de l'Habitation. Résultats définitifs.
- Jodelet, D. (1984). " Représentations sociales : phénomènes, concepts et théories ", In S. Moscovici (ed) *Psychologie sociale*, PUF, 1984, p 357-378.
- Kabeer, N. (1994). *Triple Roles, Gender Roles, Social Relations: The Political Sub-Text of Gender Training*, Discussion Paper, n° 313, Brighton, Institute of Development Studies, 1992.
- Karl, M. (1999). *Women and Empowerment*. London and New-Jersey. Zed Books Ltd London & New-Jersey.
- Koloma, I. (2007). Microfinance et réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Quels résultats au Mali, *Université Montesquieu-Bordeaux IV*
- Koutche, K. (2010). Bilan et perspectives du Fonds National de la Microfinance, journée annuelle de la microfinance.
- La clé & Nicnacs, W. (2003). Community services council of newfoundland and Labrador «de la sécurité du revenu à l'emploi : un forum canadien ». *Empowerment : Cadre conceptuel et outil d'évaluation de L'intervention sociale et communautaire*.
- Le Bossé, Y. & Lavallée, M. (1993). Empowerment et psychologie communautaire. Aperçu historique et perspectives d'avenir. In : les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale. N°18-pp. 7-20.
- Le Bossé, Y. (2004). De «l'habilitation » au «pouvoir d'agir ». Vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*. N° 16(2) – pp. 30-51.
- Lelart, M. (2000). *Finance informelle et financement du développement*, Beyrouth, AUPELF/FMA.
- Marx, M. (1993). *Women and Empowerment*. London and New-Jersey. Zed Books Ltd London & New-Jersey.
- Mayoux, L. (1998). L'Empowerment des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit.
- Mayoux, L. (1999). « Questioning virtuous spirales: Microfinance and Women's *Empowerment* in Africa », *Journal of international Development*, vol. 11, no.7 pp. 957-984.

-
- Mayoux, L. (2001). *Women's Empowerment and Microfinance, A Participatory Learning, Management, and Action Approach. Resource Manual for Practitioners and Trainers.*
- Mayoux, L. (2006). «Women Empowerment Through sustainable Microfinance: Rethinking "Best Practice"», February, [www. Genfinance.net](http://www.Genfinance.net) (Consulté le 12 mars 2007)
- Miseli, (1998). *Citadine, vies et regards des femmes de Bamako*, Ed. MISELI, Bamako, 210p.
- Moscovici, (1961). (ed) *Psychologie sociale*, PUF, p 357-378.
- MTFP DPP, 2007 : *Stratégies et plan d'actions quinquennal genre en milieu du travail privé au Bénin*, 214 p.
- Nteziyaremye, A., Larivière, S., Martin, F. & Larocque, P. (1996), *Les pratiques de microcrédit dans les pays en développement, Revue de littérature, Série recherche, N°2, 96p.*
- Ouboule, A. (2011). *Les pesanteurs socio-culturelles comme obstacles persistants à la scolarisation des filles au Bénin.*
- Pierre-Seguin, A. (2007). *Les discours d'accompagnement du changement : Comment passer de la persuasion à la création d'un contexte favorable à l'appropriation ?* Mémoire de Master 2 en Sciences de l'information et de la communication, 162p.
- Rajan, R. (2010). «Le microcrédit, un bien ... ou un mal », [Le Cercle-Les Echos](#)
- RECOFEM, (2011). *Impact socio-économique du microcrédit sur les conditions de vie des femmes du Mali*, Bamako.
- Roy, D. (2005). « La participation et l'approbation dans l'utilisation de la microfinance comme outil de développement. Mémoire, Montréal: UQAM, 143 pages.
- Sarr, F. (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoirs*, Harmattan, Paris, 301p.
- Sen, A. (2009). *Ethique et économie*, Paris, Presses Universitaires de France, 364p.
- Traoré, F. (2007). «Rôle du capital social et du pouvoir d'agir dans le bien-être des femmes en Afrique subsaharienne: le cas de Conakry en Guinée». Thèse doctorat, Université Laval, 292 p.
- YUNUS, M. (2000). « Vers un monde sans pauvreté ». AVENTURE, Paris, décembre, p. 3 In : *Vers un monde sans pauvreté*. Paris : Éd. JC Lattès, 1997.

Webographie

- Assogba, L. M. (2009). L'«empowerment» des femmes dans la gestion participative des forêts sacrées du sud du Bénin: Le cas de la forêt «Bamèzounmè». Septembre, Université du Québec à Montréal, Service des bibliothèques. Mémoire de maîtrise. <http://www.archipel.uqam.ca/2373/1/m11074.pdf>, consulté le 05/08/12.
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Paris, PUF. http://www.leps.msh-paris.fr/pub_ouvrages.htm, consulté le 31/07/2013.
- Fourn, E. (2011). Politique de promotion du genre au Bénin : Leurre ou réalité ? Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin, Pesanteurs culturelles et sociologiques, Etude & document n°018/2011, Janvier 2011, www.capod.org, consulté le 05/06/13.
- Guérin, I., Palier, J. & Prevost, B. (2009). Femmes et microfinance : Espoirs et désillusions de l'expérience indienne. www.lamicrofinance.org/content/article/detail/25421. Consulté le 09/02/2013.
- Quisumbing, A. R. & Maluccio, J. A. (2003). «Resources at Marriage and Intra-household Allocation: Evidence from Bangladesh, Ethiopia, Indonesia, and South Africa». *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 65, no 3, 2003, pp. 283-327. <http://conference.ifla.org/ifla77>, consulté le 10/03/2014.
- Scott, C. & Jaffe, D. (1992). *Le nouveau concept du management: l'empowerment*. France, les Presses du management, 104 p. <http://chohmann.free.fr/empowerment.htm>, consulté le 10/03/2014.
- Weber, M. (1904). L'éthique protestante et l'esprit du CAPITALISME, collection : Les classiques des sciences sociales» [http:// pages.infinit.net/ sociojmt](http://pages.infinit.net/sociojmt). consulté le 14/09/2013.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	7
RESUME.....	8
ABSTRACT.....	8
CHAPITRE 1 : Contexte de l'étude et cadre conceptuel.....	10
1.1 Introduction.....	10
1.2 Problématique.....	12
1.3 Objectifs et hypothèses de recherche.....	13
1.3.1 Objectifs de recherche.....	13
1.3.2 Hypothèses de recherche.....	13
1.4 Justification du choix du sujet et de la zone de l'étude.....	14
1.5 Clarification conceptuelle.....	14
1.5.1 Empowerment.....	14
1.5.2 Microcrédit.....	17
1.5.3 Représentations sociales.....	18
1.5.4 Autonomisation des femmes.....	20
1.5.5 Pesanteurs socio-culturelles.....	21
CHAPITRE 2 : Description de l'aire de l'étude et démarche méthodologique.....	22
2.1. Présentation de l'aire de l'étude.....	22
2.2. Revue de littérature.....	23
2.3. Approches méthodologiques.....	27
2.3.1 Nature de l'étude.....	27
2.3.2 Déroulement de la recherche.....	27
2.3.2.1 Groupes cibles et Echantillonnage.....	28
2.3.2.2 Collecte de données.....	29
2.3.3 Traitement et analyse des données.....	30
2.3.4 Contraintes et limites de l'étude.....	33
CHAPITRE 3 : Environnement socioéconomique et représentations sociales des bénéficiaires de microcrédit.....	35
3.1. Caractéristiques socio-économiques.....	36
3.2. Représentations sociales des femmes bénéficiaires de microcrédit.....	36
3.2.1. Perception de la capacitation des femmes bénéficiaires de microcrédits.....	36

3.2.2.	Perception de l'influence du microcrédit sur la participation de la femme dans le ménage	40
3.2.3.	Perception de l'influence du microcrédit sur les relations au niveau ménage	41
3.2.4.	Emergence des nouveaux rôles de la femme bénéficiaire de microcrédit dans son milieu social.....	43
3.2.5.	Perceptions sociales de la contribution du microcrédit au renforcement du pouvoir de la femme.....	46
3.2.6.	Conclusion partielle.....	47
Chapitre 4 : Analyse des motivations de l' <i>empowerment</i> des femmes bénéficiaires de microcrédit.....		48
4.1.	Contribution de l'éducation à l'empowerment des femmes bénéficiaires de microcrédit.....	48
4.1.1.	Organisation des formations	48
4.1.2.	Contenu des formations.....	49
4.1.3.	Niveau de gestion du crédit.....	50
4.1.3.1.	Utilisation du microcrédit.....	51
4.1.3.2.	Contrôle du microcrédit.....	51
4.1.3.3.	Gestion des activités génératrices de revenu.....	52
4.1.3.4.	Gestion de l'épargne.....	53
4.1.4.	Renforcement des capacités des femmes bénéficiaires de microcrédits.....	54
4.1.5.	Amélioration du statut de la femme bénéficiaire dans l'environnement social	55
4.1.6.	Conclusion partielle.....	56
4.2.	Influence de la position sociale sur l' <i>empowerment</i> des femmes bénéficiaires de microcrédit.....	57
4.2.1.	Environnement socio-économique d'insertion de la femme et processus décisionnel	57
4.2.1.1	Statut social des parents.....	57
4.2.1.2	Type de pouvoir économique.....	58
4.2.2.	Participation des femmes aux œuvres sociales et positionnement dans le groupement de crédit	58
4.3.	Influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement de la femme	60
4.3.1.	Influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement de la femme dans le ménage	60
4.3.2.	Influence des facteurs socio-économiques sur le positionnement communautaire de la femme	61
4.3.3.	Contraintes liées à la participation de la femme au processus décisionnel	62
4.3.3.1	Niveau familial.....	62
4.3.3.2	Niveau communautaire	63
4.3.4.	Conclusion partielle.....	64

Perspectives de recherche	64
Conclusion	65
Références bibliographiques	67
Webographie.....	71
TABLE DES MATIERES	72
ANNEXES	73



Annexe 1 : Outils de collecte

Guide d'entretien des femmes bénéficiaires de microcrédit

1. Identification générale

Caractéristiques	Modalités	Inscrire la réponse
Nom et prénom de l'enquêteur	/..... /	
Date de l'enquête	/...../...../...../	
Commune	Inscrire le nom	
Arrondissement	Inscrire le nom	
Village/quartier	Inscrire le nom	
Nom et prénom de l'enquêtée		
Sexe de l'enquêtée		
Age de l'enquêtée		
Niveau d'instruction de l'enquêtée	0=Aucun niveau, 1=Primaire, 2=Secondaire, 3=Université	
Etes-vous alphabétisée ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, que savez-vous faire	1=Ecrire, 2=Lire, 3=Les deux	
Groupe socioculturel (ethnie)	1=Wémè, 2=Autres (à préciser)	
Origine de l'enquêtée	1=Autochtone, 2=Allotchone	
Activité principale	Inscrire l'activité principale	
Activité secondaire	Inscrire l'activité secondaire	
Etes-vous salariée ?	1=Oui, 0=Non	
Votre conjoint est-il salarié ?	1=Oui, 0=Non	

2. Représentations sociales liées aux femmes bénéficiaires de microcrédit

a. Le niveau intra psychique ou intra-individuel

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Pensez-vous que la femme est née pour subir la domination des hommes ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Pensez-vous que la femme ne saurait vivre indépendamment de l'homme ?		
Pensez-vous que vous pouvez satisfaire vos besoins essentiels sans l'appui de l'homme : se nourrir, se vêtir, se loger, s'équiper (achat de portable, d'ustensiles de cuisine...,) se faire plaisir (distraction) ?		
Se nourrir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Se vêtir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Se loger	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
S'équiper	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		

Se faire plaisir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Préférez-vous, compter sur votre mari pour la satisfaction de ces besoins essentiels ?		
Se nourrir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Se vêtir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Se loger	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
S'équiper	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Se faire plaisir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez votre réponse		
Avez-vous besoin que l'on vous bouscule avant de prendre des initiatives ?		1=Oui, 0=Non
Expliquez votre réponse		

b. Le niveau inter individuel ou groupal

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Quelle est la nature de la relation qui existait entre vous et votre mari avant le microcrédit ?		
Quelle est la nature de la relation qui existe entre vous et votre mari après le microcrédit ?		
Si la relation s'est améliorée précisez ce qui a changé dans vos relations avec votre mari		
Si la relation s'est améliorée précisez ce qui a changé dans vos relations avec l'environnement social (famille élargie, groupe ou association d'appartenance, église, école, etc.)		
Pensez-vous que vous pouvez participer à la prise de décision dans votre ménage ?		1=Oui, 0=Non
Si oui, quels sont les types de décision auxquels vous pensez que vous pouvez prendre part ?	1=scolarisation des enfants, 2=continuation ou arrêt des études des enfants, 3=choix de l'école des enfants, 4= investissement immobiliers ou mobiliers du ménage, 5=adhésion aux associations de développement, 6=l'achat de parcelle, 7=choix de l'hôpital à fréquenter, 8=autres (préciser)	
Qu'est-ce qui fonde votre choix ou le choix de ces types de décision		
Si non quels sont les types de décision auxquels vous pensez que vous ne pouvez pas prendre part ?		
Quels sont les facteurs ou les raisons qui sous-tendent votre exclusion de ces types de décision ?		

c. Le niveau positionnel

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Comment appréhendez-vous aujourd'hui votre rôle de femme dans le ménage depuis que vous bénéficiez du microcrédit ?		
En ce qui concerne la prise de décision répondez si :	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Comment appréhendez-vous aujourd'hui votre rôle de femme dans la famille élargie depuis que vous bénéficiez du microcrédit ?		
Comment appréhendez-vous aujourd'hui votre rôle de femme dans votre groupe social (groupement de crédit, association de femmes etc..) depuis que vous bénéficiez du microcrédit ?		
En ce qui concerne votre positionnement dans les associations de	0=aucun positionnement,	

développement répondez si :	1=positionnement partiel, 2=positionnement suffisant	
-----------------------------	---	--

d. Le niveau représentationnel ou idéologique

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Dans les conceptions populaires quelles représentations se fait- on de la contribution du microcrédit à la capacitation des femmes ?		
D'une façon générale, comment la femme est-elle perçue dans la société d'Adjohoun ?		

3- La contribution de l'éducation transmise aux femmes bénéficiaires de microcrédit à leur *empowerment*

3-1 Le rôle joué par l'éducation des femmes dans l'*empowerment* économique individuel.

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Recevez-vous des formations dans le cadre du crédit ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, quelle est leur fréquence ?	0=jamais, 1=Rarement, 2=Régulière, 3=Très régulière	
Que pensez-vous de ces formations ?	1=Inutile ; 2=Appréciable, 3=Très appréciable,	
Que conseillent ces formations ?		
Qui utilise le crédit que vous recevez ?	1=moi-même ; 2= mon mari ; 3= la responsable de groupement, 4=Autres (préciser)	
Si c'est vous-même, quels sont les types d'usage que vous faites avec le crédit ?	1= Investissement dans une activité; 2=achat de parcelle ; 3=scolarisation des enfants ; 4=remboursement d'un autre crédit ; 5=Soins pour la maladie du mari; 6=Soins pour la maladie des enfants; 7=Bien-être propre (vous-même), 8=Autres à préciser)	
Aviez-vous une activité avant de bénéficier du crédit ?	1=Oui, 0=Non	
Les formations vous ont-elles permis de créer une nouvelle activité ?	1=Oui, 0=Non	
Expliquez		
Les formations vous ont-elles permis de diversifier vos activités ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui quelle autre activité êtes-vous parvenue à créer pour diversifier vos ressources ?	1=Elevage, 2=transformation de noix de palme; 3=Préparation de vin de palme, 4= commerce de produits vivriers; 5=Autres (à préciser)	
Parvenez-vous à faire des profits à partir de l'activité que vous exercez?	1=Oui, 0=Non	
Parvenez-vous à faire de l'épargne à partir des profits?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, combien épargnez-vous par semaine?	1=moins de 500F ,2= 500fcfa à1000fcfa, 3=1000fcfa à2000fcfa, 4= 2000fcfa à 5000fcfa, 5=plus de 5000fcfa; 6=-Autres (à préciser)	
Appartenez-vous à des groupes d'épargne/tontine?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, à quel type d'investissement	1=construction de maison, 2=remboursement de crédit; 3=achat des bijoux de grande valeur, 4=Possession d'une police	

sert l'épargne ?	d'assurance, 5=Possession de moyen de déplacement, 7=investissement dans les besoins du ménage ; 8=Autres (à préciser)	
Votre appartenance au groupe de crédit vous a-t-elle permis de développer des capacités de gestion ?		1=Oui, 0=Non
Si oui, énumérez les types de capacités	1=maintien de clientèle, 2= faire le point de vente par périodicité, 3=gestion des groupes d'appartenance, 4= gestion de la famille, 5=Accès au marché local ou régional; 5=Autres capacités (à préciser)	

3-2 L'accès au micro financement de la femme participe à son bien-être, à un meilleur statut dans la famille et dans la communauté et accroît sa participation à la prise de décision

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Bénéficiez-vous des modules de formation relative au changement du statut endogène de la femme dans la famille ou dans la communauté ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui quels sont les thèmes de formation ayant abondé dans ce sens ?		
Quelle est la contribution réelle de ces formations à votre accès aux besoins de base ?	1=se nourrir, 2=se vêtir, 3=se loger, 4=s'équiper (achat de portable, d'ustensiles de cuisine...), 5=se faire plaisir (distraction) ?, 6=autres	
Quels sont les obstacles à la réalisation des besoins suscités ?		
Quelle contribution réelle ces formations ont-elles apportée à l'amélioration de votre statut dans le cercle familial?		

3-3 *L'empowerment* comme processus de changement interne chez la femme « le pouvoir en », augmentation des capacités chez la femme « le pouvoir de » et mobilisation collective des femmes, et des hommes pour la remise en cause et le changement de la subordination liée au genre « le pouvoir sur »

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Bénéficiez-vous des modules de formation relative au genre?	1=Oui, 0=Non	
Si oui quels sont les thèmes de formation abordés dans ce cadre ?	1= les droits et devoirs des femmes et des hommes; 2= la participation de la femme au processus de prise de décision; 3= le rôle des hommes et des femmes dans la société ; 4= le rôle des hommes et des femmes dans la société, 5=Autres (à préciser)	
Quelle est la contribution réelle de ces formations à votre accès aux droits et devoirs dans le ménage?		
Quelle est la contribution réelle de ces formations à votre accès aux droits et devoirs dans la communauté?		

4- L'empowerment des femmes bénéficiaires de microcrédit est déterminé par la position sociale.

4-1 Niveau familial

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
----------	-----------	---------------------

Quel est le statut de votre famille d'appartenance ?	1=famille royale; 2=famille de chasseur ; 3=famille de pêcheur, 4=famille d'agriculteur; 5=Autres (à préciser).	
Quelle est la profession exercée par vos parents ?	1= agriculteur; 2= fonctionnaire ; 3=ouvrier d'usine 4= commerçant, 5=Autres (à préciser)	
Existe-t-il des privilèges sociaux liés à votre appartenance familiale.	1=Oui, 0=Non	
Si oui, décrivez-les		
Pensez-vous que votre appartenance familiale a amélioré votre statut dans votre ménage ?	1=Oui, 0=Non	
Quelle profession exercez-vous ?	1= Commerçante, 2=agricultrice; 3=fonctionnaire ; 4=ouvrière, 4=transformatrice de noix de palme en huile,5=Autres (à préciser)	
Quelle est votre position dans la profession ?	1=employeur ; 2=employé;3=Libérale/Indépendant, 4=autres (préciser)	
Si vous êtes employée avez-vous des responsabilités ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui lesquelles ?		
Si vous êtes employeur combien d'employés avez-vous ?	1=un employé, 2=deux employés, 3=trois employés, 4= plus de trois employés.	
Avez-vous un pouvoir économique ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui lequel ?	1= terres, 2= maison, 3= palmeraies, 4= unité de transformation de noix de palme, 5= champ où vous transformez le bois en charbon de chauffage pour le commerce, 6=voiture pour le commerce ; 7=moto ; 8=Autres	
Pensez-vous que la place que vous occupez dans votre ménage est déterminée par ce type de pouvoir économique ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, quelles sont les stratégies que ce pouvoir économique vous permet de développer pour participer à la prise de décision dans votre ménage ?		
Quel est votre régime familial ?	1=monogamie; 2= polygamie.	
Si votre mari est polygame quel rang occupez-vous parmi ses épouses ?	1=1 ^{er} rang ; 2=2 ^{ème} rang,3=3 ^{ème} rang, 4=plus du 3 ^{ème} rang	
Pensez-vous que ce type de régime ou bien le rang parmi vos coépouses détermine la place que vous occupez dans votre ménage ?	1=Oui, 0=Non	
Quelles sont les atouts que ce type de régime familial ou ce rang vous donne afin que vous ayez le droit de participer à la prise de décision dans votre ménage ?	1=mon mari m'a responsabilisé pour la cuisine dans le ménage entier, 2= je suis la seule à vivre dans le foyer avec mon mari, 3=mon mari me donne plus de considération que les autres épouses, 4=mon mari n'a pas de secret pour moi, 5=autres	
A quel type de religion appartenez-vous ?	1=christianisme (préciser.....) ; 2=islam, 3=animisme, 4=autres (à préciser)	
Avez-vous des responsabilités au plan religieux ?	1=Oui, 0=Non	

Si oui lesquelles ?	1=maîtresse de catéchisme; 2=membre du conseil pastoral, 3=prêtresse vodou, 4=responsable école de dimanche, 5=membre de la chorale, 6=autres (à préciser)	
Votre statut religieux vous donne-t-il des atouts en termes de privilège dans votre ménage ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui lesquels ?		
Votre statut religieux vous permet-il d'avoir le droit de participation à la prise de décision dans le ménage ?	1=Oui, 0=Non	
Malgré ces différents privilèges que vous avez existe-t-il des décisions pour lesquelles votre mari ne prend pas votre avis ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, Pourquoi ?		

4-2 Niveau communautaire

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Etes-vous une femme qui milite dans les actions communautaires ?	1=Oui, 0=Non	
Etes-vous une femme qui milite au plan politique ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui cela vous permet-il d'avoir le droit de participer à la prise des décisions communautaires ? (construction d'église, Construction de centre de santé communautaire, les actions à mener vis-à-vis des politiciens au cours de l'année : les accueillir ou les rejeter		1=Oui, 0=Non
Construction d'église	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Construction de centre de santé communautaire	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Les actions à mener vis-à-vis des politiciens au cours de l'année : les accueillir ou les rejeter	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Votre statut professionnel vous permet-il d'avoir le droit de participer à la prise des décisions communautaires ?	1=Oui, 0=Non	
Faites-vous des œuvres sociales ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, quels sont les types d'œuvre sociale effectuée ?		
Ces œuvres vous donnent-elles un statut social privilégié ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, ce statut social privilégié lié à vos bonnes œuvres vous donne-t-il le droit de participer à la prise des décisions communautaires ?	1=Oui, 0=Non	
Etes-vous responsable de groupement de crédit ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, cela vous donne-t-il des privilèges sociaux ?	1=Oui, 0=Non	

Si oui, lesquels ?		
Ces privilèges liés à votre responsabilité dans le groupement de crédit vous ouvrent-ils des portes à la prise des décisions dans le village ou dans le quartier ?	1=Oui, 0=Non	
Malgré ces différents privilèges que vous avez au plan social existe-t-il des décisions communautaires pour lesquelles votre avis n'est pas pris en compte ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, Pourquoi ?		

Annexe 2 : Outils de collecte

Guide d'entretien des structures de microfinance

- I- Représentations sociales liées aux femmes bénéficiaires de microcrédit
 - Rôle des bénéficiaires dans leur ménage et dans les groupes sociaux d'appartenance depuis qu'elles reçoivent le microcrédit
 - Positionnement des femmes bénéficiaires de votre structure dans les associations de développement
- II- Contribution de l'éducation à l'*empowerment* des femmes
 - Organisation des formations
 - Contenu thématique des formations.
 - Contribution des formations à la gestion du crédit
 - Contribution des formations au développement des capacités chez la femme
- III- Procédure d'octroi de crédit auprès de l'IMF

Annexe 3 : Outils de collecte

Guide d'entretien des époux des bénéficiaires de microcrédit

1. Identification générale

Caractéristiques	Modalités	Inscrire la réponse
Nom et prénom de l'enquêteur	/...../	
Date de l'enquête	/...../...../...../	
Commune	Inscrire le nom	
Arrondissement	Inscrire le nom	
Village/quartier	Inscrire le nom	
Nom et prénom de l'enquêté		
Sexe de l'enquêté		
Age de l'enquêté		
Niveau d'instruction de l'enquêté	0=Aucun niveau, 1=Primaire, 2=Secondaire, 3=Université	
Etes-vous alphabétisé ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, que savez-vous faire	1=Ecrire, 2=Lire, 3=Les deux	
Groupe socio-culturel (ethnie)	1=Wémè, 2=Autres (à préciser)	
Origine de l'enquêté	1=Autochtone, 2=Allochtone	
Activité principale	Inscrire l'activité principale	
Activité secondaire	Inscrire l'activité secondaire	
Etes-vous salarié ?	1=Oui, 0=Non	
Votre conjointe est-elle salariée ?	1=Oui, 0=Non	

2. Représentations sociales liées aux femmes bénéficiaires de microcrédit

2.1 Le niveau intra psychique ou intra-individuel

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Pensez-vous que la femme est née pour subir la domination des hommes ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Pensez-vous que la femme ne saurait vivre indépendamment de l'homme ?		
Pensez-vous que votre femme peut satisfaire ses besoins essentiels sans votre appui: se nourrir, se vêtir, se loger, s'équiper (achat de portable, d'ustensiles de cuisine...), se faire plaisir (distraction) ?		
Se nourrir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez		
Se vêtir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez		
Se loger	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez		
S'équiper	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez		
Se faire plaisir	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Expliquez		
Les femmes ont-elles besoin qu'on les bouscule avant de prendre des initiatives ou d'être actives?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		

2.2 Le niveau inter individuel ou groupal

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Quelle est la nature de la relation qui existait entre vous et votre épouse avant le microcrédit ?		
Quelle est la nature de la relation qui existe entre vous et votre épouse après le microcrédit ?		
Si la relation s'est améliorée précisez ce qui a changé dans vos relations avec votre épouse		
Si la relation s'est améliorée précisez ce qui a changé dans les relations entre votre femme et l'environnement social (famille élargie, groupe ou association d'appartenance, église, école, etc.)		
Pensez-vous que votre femme peut participer à la prise de décision dans le ménage ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui quels sont les types de décision auxquels vous pensez qu'elle peut prendre part?	1=scolarisation des enfants, 2=continuation ou arrêt des études des enfants, 3= choix de l'école des enfants, 4= investissements immobiliers ou mobiliers du ménage, 5=adhésion aux associations de développement, 6=achat de parcelle, 7=choix de l'hôpital à fréquenter, 8=autres (préciser)	
Qu'est-ce qui fonde le choix de ces types de décision ?		
Si non quels sont les types de décision auxquels vous pensez qu'elle ne peut pas prendre part ?		
Quels sont les facteurs ou les raisons qui sous-tendent l'exclusion de la femme à ces types de décision ?		

2.3 Le niveau positionnel

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Comment appréhendez-vous aujourd'hui le rôle de la femme dans le ménage depuis qu'elle bénéficie du microcrédit ?		
En ce qui concerne la prise de décision répondez si :	0=pas du tout, 1=partiellement, 2=suffisamment.	
Comment appréhendez-vous aujourd'hui le rôle de votre femme dans la famille élargie depuis qu'elle bénéficie du microcrédit ?		
Comment appréhendez-vous aujourd'hui le rôle de votre femme dans son groupe social (groupement de crédit, association de femmes etc..) depuis qu'elle bénéficie du microcrédit ?		
Comment appréhendez-vous aujourd'hui le rôle de votre femme dans son environnement social (église, école, village, commune etc.) depuis qu'elle bénéficie du microcrédit ?		
En ce qui concerne le positionnement de votre épouse dans les associations de développement répondez si :	0=aucun positionnement, 1=positionnement partiel, 2=positionnement suffisant	

2.4 Le niveau représentationnel ou idéologique

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Dans les conceptions populaires quelles représentations se fait- on de la contribution du microcrédit à la capacité des femmes ?		
D'une façon générale comment la femme est-elle perçue dans la société d'Adjohoun ?		

3- La contribution de l'éducation transmise aux femmes bénéficiaires de microcrédit à leur empowerment

3.1 Le rôle joué par l'éducation des femmes dans l'*empowerment* économique individuel.

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Est-ce que votre femme reçoit des formations dans le cadre du crédit ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, quelle est leur fréquence ?	0=jamais, 1=Rarement, 2=Régulière, 3=Très régulière	
Que pensez-vous de ces formations ?	1=Inutile ; 2=Appréciable, 3=Très appréciable,	

Que conseillent les formations reçues ?		
Que faites-vous pour aider votre femme à suivre les conseils donnés au cours des formations?		
Qui utilise le crédit de votre femme?	1=la femme; 2= le mari; 3=nous les deux 4= la responsable de groupement, 5=Autres	
Si c'est la femme, quels sont les types d'usage qu'elle fait avec le crédit ?	1= Investissement dans une activité; 2=achat de parcelle ; 3=scolarisation des enfants ; 4=remboursement d'un autre crédit ; 5=Soins pour la maladie du mari; 6=Soins pour la maladie des enfants; 7=Bien-être propre (vous-même), 8=Autres à préciser)	
Votre femme avait-elle une activité avant de bénéficier du crédit ?	1=Oui, 0=Non	
Les formations lui ont-elles permis de créer une nouvelle activité ?	1=Oui, 0=Non	
Expliquez		
Les formations lui ont-elles permis de diversifier ses activités ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, quelle autre activité est-elle parvenue à créer pour diversifier ses ressources ?	1=Elevage, 2=transformation de noix de palme; 3=Préparation de vin de palme, 4= commerce de produits vivriers; 5=Autres (à préciser)	
Votre femme parvient-elle à faire des profits à partir de l'activité quelle exerce?	1=Oui, 0=Non	
Votre femme parvient-elle à faire de l'épargne à partir des profits?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, combien épargne-t-elle par semaine?	1=moins de 500fcfa, 2= 500fcfa à 1000fcfa, 3=1000fcfa à 2000fcfa, 4= 2000fcfa à 5000fcfa, 5=plus de 5000fcfa; 6=Autres (à préciser)	
Votre femme appartient-elle à des groupes d'épargne/tontine?	1=Oui, 0=Non	
Parvient-elle à investir à partir de son épargne?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, à quel type d'investissement sert son épargne ?	1=construction de maison, 2=remboursement de crédit; 3=achat des bijoux de grande valeur, 4=Possession d'une police d'assurance, 5=Possession de moyen de déplacement, 7=investissement dans les besoins du ménage ; 8=Autres (à préciser)	
Son appartenance au groupe de crédit lui a-t-elle permis de développer des capacités de gestion ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui énumérez les types de capacités	1=maintien de sa clientèle, 2= faire des points de vente par périodicité, 3= gestion des groupes d'appartenance, 4= gestion de la famille, 5=capacité d'accéder au marché local ou régional; 5=Autres capacités (à préciser)	

3.2 L'accès au micro financement de la femme participe à son bien-être, à un meilleur statut dans la famille et dans la communauté et accroît sa participation à la prise de décision

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Votre femme bénéficie-t-elle de formation relative au changement du statut endogène de la femme dans la famille ou dans la communauté ?		1=Oui, 0=Non
Quelle est la contribution réelle de ces formations à l'accès de votre femme aux besoins de base ?	1=se nourrir, 2=se vêtir, 3=se loger, 4=s'équiper (achat de portable, d'ustensiles de cuisine...), 5=se faire plaisir (distraction) ?, 6=Autres	

Quels sont les obstacles à la réalisation des besoins suscités ?	
Quelle contribution réelle ces formations ont-elles apportée à l'amélioration du statut de votre dans le cercle familial?	

3.3 L'empowerment comme : processus de changement interne chez la femme « le pouvoir en », augmentation des capacités chez la femme « le pouvoir de » et mobilisation collective des femmes, et des hommes pour la remise en cause et le changement de la subordination liée au genre « le pouvoir sur ».

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Votre femme bénéficie-t-elle des modules de formation relative au genre?	1=Oui, 0=Non	
Quelle est la contribution réelle de ces formations à son accès aux droits et devoirs dans le ménage?		
Quelle est la contribution réelle de ces formations à son accès aux droits et devoirs dans la communauté?		

4- L'empowerment des femmes bénéficiaires de microcrédit est déterminé par la position sociale.

4.1 Niveau familial

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Quel est le statut de la famille d'appartenance de votre épouse?	1=famille royale; 2=famille de chasseur ; 3=famille de pêcheur, 4=famille d'agriculteur; 5=Autres (à préciser).	
Quelle est la profession exercée par les parents de votre épouse?	1= agriculteur; 2= fonctionnaire, 3=ouvrier d'usine, 4= commerçant, 5=Autres (à préciser).	
Existe-t-il des privilèges sociaux liés à l'appartenance familiale de votre épouse?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, décrivez-les		
Pensez-vous que l'appartenance familiale de votre épouse a amélioré son statut dans le ménage ?	1=Oui, 0=Non	
Quelle profession exerce votre épouse ?	1= Commerçante, 2=agricultrice; 3=transformatrice de manioc, 4=ouvrière, 5=transformatrice de noix de palme en huile, 6= Autres (à préciser).	
Quelle est sa position dans cette profession?	1=employeur ; 2=employé;3=Libérale/Indépendant, 4=Autres (préciser).	
Si elle est employée a-t-elle des responsabilités ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, lesquelles ?		
Si elle est employeur combien d'employés a-t-elle?	1=un employé, 2=deux employés, 3=trois employés, 4= plus de trois employés.	
Votre épouse a-t-elle un pouvoir économique ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, lequel ?,	1= terres, 2= capital financier, 3= palmeraies, 4= unité de transformation de noix de palme, 5= champ où vous transformez le bois en charbon de chauffage pour le commerce, 6=voiture pour le commerce ; 7=moto ; 8=Autres (préciser).	

Pensez-vous que la place que votre épouse occupe dans votre ménage est déterminée par ce type de pouvoir économique?		1=Oui, 0=Non	
Si oui, quelles sont les stratégies que ce pouvoir économique lui permet de développer pour participer à la prise de décision dans votre ménage ?			
Quel est votre régime familial ?		1=monogamie, 2= polygamie.	
Si votre régime familial est la polygamie quel rang occupe-t-elle parmi ses coépouses ?		1=1 ^{er} rang, 2=2 ^{eme} rang, 3=3 ^{eme} rang, 4=plus du 3 ^{eme} rang	
Pensez-vous que ce type de régime ou bien le rang de votre femme parmi ses coépouses détermine la place qu'elle occupe dans votre ménage ?		1=Oui, 0=Non	
Quelles sont les atouts que ce type de régime familial ou ce rang donne-t-il à votre épouse afin qu'elle ait le droit de participer à la prise de décision dans le ménage ?		1= vous l'avez responsabilisé pour la cuisine du ménage entier, 2= vous vivez seul dans le ménage avec votre épouse, 3= vous donnez plus de considération à votre épouse qui bénéficie de microcrédit que les autres épouses, 4= vous n'avez pas de secret pour votre épouse, 5=Autres (à préciser).	
A quel type de religion appartient votre épouse ?		1=christianisme (préciser.....), 2=islam, 3=animisme, 4=Autres (à préciser).	
A-t-elle des responsabilités au plan religieux?		1=Oui, 0=Non	
Si oui, lesquelles ?		1=maîtresse de catéchisme, 2=membre du conseil pastoral, 3=prêtresse vodou, 4=responsable école de dimanche, 5=membre de la chorale, 6=Autres (à préciser).	
Son statut religieux lui donne-t-il des atouts en termes de privilèges dans votre ménage ?		1=Oui, 0=Non	
Si oui, lesquels ?			
Son statut religieux lui permet-il d'avoir le droit de participation à la prise de décision dans le ménage ?		1=Oui, 0=Non	
Quel est votre statut religieux ?			
Votre statut religieux vous amène-t-il à associer votre épouse à la prise des décisions dans le ménage?			
Malgré ces différents privilèges détenus par votre épouse existe-t-il des décisions pour lesquelles vous ne prenez pas son avis?		1=Oui, 0=Non	
Si oui, Pourquoi ?			

4.2 Niveau communautaire

Rubrique	Modalités	Inscrire la réponse
Avez-vous une femme qui milite dans les actions communautaires?	1=Oui, 0=Non	
Avez-vous une femme qui milite au plan politique ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, cela lui permet-il d'avoir le droit de participer à la prise des décisions communautaires ? (construction d'église, Construction de centre de santé communautaire, actions à mener vis-à-vis des politiciens au cours de l'année: les accueillir ou les rejeter.	1=Oui, 0=Non	
Construction d'église	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Construction de centre de santé communautaire	1=Oui, 0=Non	
Si oui, expliquez votre réponse		
Actions à mener vis-à-vis des politiciens au cours de l'année : les accueillir ou les	1=Oui, 0=Non	

rejeter.		
Si oui, expliquez votre réponse		
Quel est votre statut au plan sociopolitique ?		
Pensez-vous que ce statut favorise la participation de votre épouse aux actions communautaires?		
Le statut professionnel de votre épouse lui permet-il d'avoir le droit de participer à la prise des décisions communautaires?	1=Oui, 0=Non	
Votre épouse fait-elle des œuvres sociales?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, quels sont les types d'œuvre sociale effectuée ?		
Ces œuvres lui donnent-elles un statut social privilégié?	1=Oui, 0=Non	
Ce statut social privilégié lié aux bonnes œuvres lui donne-t-il le droit de participer à la prise des décisions communautaires?	1=Oui, 0=Non	
Votre épouse est-elle responsable de groupement de crédit ?	1=Oui, 0=Non	
Si oui, cela lui donne-t-il des privilèges sociaux?	1=Oui, 0=Non	
Lesquels ?		
Ces privilèges liés à ses responsabilités dans le groupement de crédit lui donnent-ils accès aux prises de décisions dans le village ou dans le quartier ?	1=Oui,0=Non	
Malgré ces différents privilèges détenus par votre épouse au plan social existe-t-il des décisions communautaires pour lesquelles son avis n'est pas pris en compte ?	1=Oui,0=Non	
Si oui, Pourquoi ?		

Annexe 4 : Variables et indicateurs d'analyse de l'*empowerment*

Concepts	Variables	Indicateurs
Empowerment	<p>-Mécanisme participatif mis en œuvre</p> <p>-Processus de prise de décision mis en œuvre</p>	<p>Existence de participation des femmes aux dépenses du ménage (oui, non)</p> <p>Existence de prise de décision quant à l'utilisation du prêt (seule, conjointement avec l'époux et autres membres de la famille, ou non-décision);</p> <p>Existence de prise de décision quant à l'utilisation du revenu du ménage (seule, conjointe avec l'époux et autres membres de la famille, ou non-décision);</p> <p>Existence de prise de décision quant à la scolarisation des enfants (seule, conjointement avec l'époux et autres membres de la famille, ou non-décision);</p> <p>Affirmation de participation des femmes aux réunions des groupes d'épargnants et d'emprunteurs (oui, non);</p> <p>Affirmation de participation des femmes aux réunions des groupes d'épargnants et d'emprunteurs (jamais, rarement, régulièrement, très régulièrement);</p> <p>Affirmation de participation des femmes aux assemblées villageoises (oui, non);</p> <p>Affirmation de participation des femmes aux réunions politiques (oui, non);</p> <p>Affirmation de participation des femmes aux formations à la mairie (oui, non);</p> <p>Affirmation de participation des femmes à d'autres programmes d'ONG ou structures publiques (oui, non);</p> <p>Affirmation de participation des femmes aux réunions des institutions de micro finance (oui, non);</p> <p>Affirmation de votes aux élections locales ou nationales (oui, non);</p> <p>Participation des femmes aux choix du leader local à élire (oui, non);</p> <p>Prise de responsabilité des femmes dans les groupes sociaux d'appartenance (oui, non);</p> <p>Participation des femmes à la mise en œuvre des actions communautaires telles que construction d'église, d'école, de mutuel de santé communautaire (oui, non).</p>
Représentations sociales	Perception sociale de la femme Bénéficiaire de microcrédit à Adjohoun	<p>Affirmation de la capacité de s'auto-pourvoir les besoins essentiels de base. (oui, non);</p> <p>Affirmation de la capacité de s'auto-offrir des loisirs sans l'autorisation ou l'appui financier du mari, (oui, non) ;</p> <p>Affirmation de la capacité à être proactive dans son commerce ou autres AGR. (oui, non) ;</p> <p>Perception de la femme de sa capacité de participation aux prises de décision dans le ménage (oui, non) ;</p> <p>Perception de la femme de sa capacité à augmenter sa participation aux charges dans la famille élargie (oui, non) ;</p> <p>Perception de la femme de sa capacité à participer aux charges liées au ménage (oui, non) ;</p> <p>Perception de la femme de sa capacité à acquérir de nouvelles responsabilités dans l'environnement social (oui, non) ;</p> <p>Perception sociale de la contribution du microcrédit au renforcement de la capacité de prise en charge des besoins du</p>

		ménage (positive, négative) ; Perception sociale de la contribution du microcrédit à renforcer la capacité de la femme à pouvoir faire fructifier son commerce. (positive, négative) ;
Education	Contribution de l'éducation à l' <i>empowerment</i> des femmes	Affirmation de prise de décision concernant la santé des enfants (la femme seule, le mari seul, le ménage) ; Affirmation d'utilisation des connaissances acquises au cours des séances d'éducation relatives aux maladies infantiles (oui, non) ; Affirmation de la capacité à investir dans d'autres activités à partir de l'épargne (oui, non) ; Affirmation d'une meilleure gestion du ménage (oui, non) ; Affirmation de l'acquisition de nouveaux droits dans le ménage grâce aux formations (oui, non) ; Participation aux séances des formations (jamais, rarement, régulièrement, très régulièrement) ; Utilisation du crédit (la femme, le ménage, responsable de groupement) ; Affirmation de constitution d'épargne à partir du crédit (oui, non) ; Affirmation d'augmentation de la taille de marchandises grâce aux formations (oui, non) ; Affirmation de diversification de l'ARG grâce aux formations (oui, non) ; Affirmation d'augmentation de profit grâce aux formations (oui, non) ; Affirmation de paiement régulier des échéanciers de crédit (oui, non) ; Adhésion à de nouveaux groupes sociaux depuis la participation aux formations (oui, non) ; Affirmation d'une augmentation de la considération sociale dans le ménage (oui, non) ; Affirmation d'une augmentation de la considération sociale dans la famille élargie ou l'environnement social (oui, non) ;
Position sociale	Influence de la position sociale des bénéficiaires sur leur <i>empowerment</i>	Affirmation de l'existence de relation entre le statut professionnel ou économique de la femme et sa participation aux prises de décision : scolarisation des enfants, contraction d'un nouveau mariage, investissements mobiliers ou immobiliers du ménage etc. (oui, non) ; Affirmation de l'existence de relation entre le statut de seule épouse dans le ménage et la prise en compte par le mari des opinions de sa femme dans les processus décisionnels (oui, non) ; Affirmation de l'existence de prise de décision avec le mari à cause du type de religion de la femme (oui, non) ; Affirmation de l'existence de relation entre la participation de la femme aux charges du ménage et son statut professionnel ou économique (oui, non) ; Affirmation de la participation de la femme aux charges du ménage en fonction de son rang parmi ses coépouses (oui, non) ; Affirmation de la participation de la femme aux charges du ménage grâce à sa religion (oui, non) ; Affirmation de la participation de la femme aux prises de décisions communautaires telles que construction église, construction de centre de santé communautaire, actions à mener vis-à-vis des politiciens pendant les échéances

	<p>électorales et son appartenance familiale (oui, non) ;</p> <p>Affirmation de la participation de la femme aux prises de décisions communautaires grâce à son statut professionnel ou économique (oui, non) ;</p> <p>Affirmation de la participation de la femme aux prises de décisions communautaires grâce à son statut politique (oui, non) ;</p> <p>Affirmation de la participation de la femme aux prises de décisions communautaires grâce aux œuvres sociales (oui, non) ;</p> <p>Affirmation de la participation de la femme aux prises de décisions communautaires en raison de son engagement religieux (oui, non) ;</p> <p>Affirmation de la participation de la femme aux réunions communautaires ou des ONG et de la mairie en raison de son statut sociopolitique (oui, non) ;</p>
--	---